

Rapport ESG & CLIMAT

Exercice 2024

SIPAREX
/ Groupe



GARDER LE CAP

En quelques mois, l'air du temps a changé : nous sommes passés d'un large consensus sur la nécessité d'atténuer collectivement nos impacts sur l'environnement, à une remise en cause profonde du système multilatéral.

Des décisions politiques récentes, des deux côtés de l'Atlantique, laissent en effet penser que l'ESG n'est plus une priorité. Face à l'accélération du temps et en dépit du contexte chaotique en matière géopolitique, économique et environnemental, nous restons fidèles à nos convictions. Nous nous appuyons sur une analyse lucide des tendances de fond, en gardant le cap à long terme tout en restant attentifs aux défis concrets rencontrés par nos entreprises pour transformer leur modèle.

Nous sommes convaincus que l'indépendance énergétique de l'Europe est une des clés de sa souveraineté comme de la décarbonation de ses industries. Nous sommes convaincus du rôle déterminant du capital-investissement dans le financement de la réindustrialisation de l'économie européenne afin de soutenir l'innovation technologique, le développement des territoires et la création d'emplois. Nous sommes convaincus qu'accompagner nos entreprises en portefeuille, avec exigence et réalisme opérationnel, sans dogmatisme, dans l'intégration des enjeux de durabilité dans leur stratégie est à la fois un levier puissant de création de valeur et un pilier de la gestion des risques de nos investissements.

Indépendamment du contexte brouillé par des signaux contradictoires, nos engagements auprès de nos clients souscripteurs comme de nos participations, demeurent et se consolident. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre feuille de route RSE & ESG 2030. Les équipes d'investissement du Groupe Siparex, toutes engagées dans des démarches de progrès continu, poursuivent le renforcement de leurs connaissances et ont consolidé leur dispositif d'accompagnement sur les enjeux de durabilité : professionnalisation de la gouvernance, décarbonation, adaptation au changement climatique, partage de la valeur, amélioration des dispositifs de santé et de sécurité des salariés, cybersécurité, préservation de la biodiversité, gestion des risques dans la chaîne de valeur, etc. Nos équipes opérationnelle et ESG poursuivent leur soutien aux équipes d'investissement et aux entreprises en portefeuille afin de leur donner les moyens d'amplifier leurs efforts de transition.

Sur chacune de nos 3 priorités de transformation - décarbonation, partage de la valeur et parité femme-homme -, nous visons la co-construction avec nos entreprises en portefeuille de plans d'actions intégrés, ambitieux et opérationnels assortis d'outils de mesure des impacts.

Bertrand Rambaud
Président, Groupe Siparex

"Nous sommes convaincus qu'accompagner nos entreprises en portefeuille, avec exigence et réalisme opérationnel, sans dogmatisme, dans l'intégration des enjeux de durabilité dans leur stratégie est à la fois un levier puissant de création de valeur et un pilier de la gestion des risques de nos investissements."



SOMMAIRE

- P. 4 - Interview**
- P. 7 - L'ESG chez Siparex**
- P. 26 - La Fondation Siparex**
- P. 28 - Bonnes pratiques**
- P. 42 - Annexes**

INTERVIEWS

“Le contexte économique couplé au dépassement de plusieurs limites planétaires nous incite à aller plus loin dans l’intégration des facteurs de durabilité au sein des stratégies d’investissement tout comme dans le renforcement de notre dispositif de gestion des risques.”

Simon Ruchaud
Director Products & Sustainability



> 2024

- L'intégration du risque de transition climatique dans les modèles internes d'évaluation du risque de crédit de notre activité de mezzanine via une approche quantitative monétaire appuyée sur les trajectoires de prix du carbone communiquées par le NGFS (Network for Greening the Financial System).
- Le recrutement d'Antoine Joint au sein des Operating Partners du Groupe Siparex, en qualité de Directeur RSE & Climat, avec pour principales missions de renforcer la stratégie RSE des entreprises en portefeuille et d'amorcer sinon d'accélérer leur transition climatique sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation.
- Intégration de la solution Altitude by AXA Climate dans la boîte à outils à la disposition des équipes d'investissement, des Operating Partners et de l'équipe ESG pour enrichir les analyses de risques et de vulnérabilité des opportunités d'investissement et des participations en portefeuille.
- Suivi par l'équipe Siparex Entrepreneurs d'un Programme Executive sur-mesure sur les enjeux liés au climat dans le cycle d'investissement, délivré par l'EM Lyon, mêlant formation théorique et cas pratiques issus de leur portefeuille.
- Intégration dans le plan d'intérêt du Groupe Siparex d'un premier indicateur ESG lié à la formation des collaborateurs aux enjeux de compliance, de cybersécurité, de RSE et de diversité.

Observez-vous un recul des questions de durabilité dans les programmes d'investissement des investisseurs institutionnels depuis la fin du momentum réglementaire?

Nos clients institutionnels européens ont maintenu leurs objectifs ESG malgré les vents contraires. La proportion de questions dédiées à la durabilité dans leurs questionnaires de due diligences s'est maintenue voire renforcée ces 18 derniers mois. Nous n'avons pas constaté de relâchement de leur part dans le suivi de notre démarche de progrès continu. À l'inverse, les échanges sur la mise en œuvre opérationnelle de notre stratégie climat ou sur les objectifs retenus dans le *carried interest* de nos véhicules d'investissement se sont multipliés, avec toujours plus de technicité et de compréhension des liens avec la performance financière.

L'assimilation, par l'ensemble des acteurs, des directives en matière de finance durable, avec toutes les complications qu'a pu poser l'intégration d'un corpus réglementaire en construction, a permis

de bâtir un référentiel commun et de concentrer les efforts d'amélioration de la qualité des données sur un petit nombre d'indicateurs clés pour le pilotage des plans de transition. Par ailleurs, le report de l'entrée en vigueur de la CSRD pour nos PME et ETI en portefeuille n'a pas empêché qu'une partie d'entre elles se saisissent du concept de double matérialité pour renforcer leur stratégie de durabilité, ni qu'elles anticipent la montée en puissance des questions liées à la RSE dans les appels d'offres initiés par leurs grands donneurs d'ordre.

Le contexte économique couplé au dépassement de plusieurs limites planétaires nous incite à aller plus loin dans l'intégration des facteurs de durabilité au sein des stratégies d'investissement tout comme dans le renforcement de notre dispositif de gestion des risques. Une intégration exigeante, opérationnelle et pragmatique en co-construction avec les équipes d'investissement et nos principaux clients au service de la performance financière et du développement d'une économie durable à l'image de quelques-unes des réalisations 2024-2025 :

> 2025

- Développement d'un référentiel propriétaire d'alignement de la stratégie Climat avec l'Accord de Paris nommé Siparex FACT (Siparex Fund Accelerate Climate Transition) directement inspiré de l'initiative ACT (Accelerate Climate Transition) de l'ADEME permettant d'évaluer la maturité d'une entreprise dans sa démarche de transition climatique et d'identifier ses axes de progression.
- Signature des engagements de la Fondation Finance for Biodiversity.

Quels sont les projets RSE majoritairement adressés par les participations en 2024/2025, et quels enjeux montent en puissance?

Les 24 derniers mois ont été fortement marqués par l'évolution du cadre réglementaire. De nombreuses entreprises ont amorcé leur mise en conformité avec la CSRD, en débutant par une analyse de double matérialité. Si peu sont encore allées jusqu'à la publication d'un rapport de durabilité audité - notamment en raison du règlement *omnibus* - cette étape a néanmoins permis de structurer davantage les stratégies et politiques RSE. Elle a également favorisé l'identification de nouveaux enjeux matériels (gestion des ressources, pollutions, eau, biodiversité), ainsi que la professionnalisation de la gestion des données extra-financières.

L'année 2024 a aussi vu un tournant symbolique : pour la première fois, la température mondiale moyenne a dépassé le seuil de +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Au-delà du symbole, les impacts physiques du changement climatique sont déjà tangibles pour de nombreuses entreprises. Le sujet de l'adaptation, encore peu exploré du fait de sa technicité, suscite un intérêt croissant. La forte mobilisation autour de la solution Altitude pour évaluer la vulnérabilité climatique témoigne de cet engagement.

L'atténuation reste un axe incontournable, largement adressé par la majorité des entreprises. Les plus avancées - ayant

“Les [entreprises] plus avancées - ayant déjà engagé les actions de courts termes de la décarbonation - doivent désormais envisager des investissements plus lourds, dont le retour sur investissement est souvent plus lointain. Cela pose une question centrale : celle du partage des coûts de la transition, à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur.”

Antoine Joint
Directeur RSE & Climat – Operating Partner

déjà engagé les actions de courts termes de la décarbonation - doivent désormais envisager des investissements plus lourds, dont le retour sur investissement est souvent plus lointain. Cela pose une question centrale : celle du partage des coûts de la transition, à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Autre tendance forte : la montée en puissance des enjeux liés à la nature. En réponse aux attentes réglementaires et sociétales, les entreprises cherchent à renforcer leurs pratiques et leurs diligences vis-à-vis des fournisseurs, notamment sur les problématiques de pollution des ressources en eau et des sols, et de perte de biodiversité.

Enfin, les enjeux sociaux - qualité de vie au travail, gestion des ressources humaines, partage de la valeur - restent essentiels pour l'attractivité et la fidélisation. Ils sont aujourd'hui pris en compte par une très large majorité d'entreprises, qui les considèrent comme des piliers de leur stratégie RSE.

Contrairement à certaines craintes exprimées ces derniers mois quant au « *backlash ESG* », nous n'observons pas de recul significatif des entreprises sur leurs engagements RSE, au contraire, les enjeux ESG & climat s'inscrivent de plus en plus comme un levier structurant du processus de création de valeur.



SIPAREX

UNE PLATEFORME DIVERSIFIÉE GÉRANT 3,8 MD€ D'ACTIFS

Siparex est un acteur majeur du capital investissement français, qui finance et accompagne les entreprises, de la start-up à l'ETI, à travers ses différentes activités, Stratégies buy-out, Venture Capital, Transition Energétique, Nucléaire et Private debt.

Stratégies buy-out

ENTREPRENEURS / TERRITOIRES
VE < 30M€

450 M€ AUM

MIDCAP
30M€ < VE < 80M€

500 M€ AUM

ETI
VE > 80M€

1 MD€ AUM

Venture capital

XANGE
Seed - Series A

650 M€ AUM

Stratégies sectorielles

TILT
Growth - Transition énergétique

340 M€ AUM

FONDS FRANCE NUCLÉAIRE

200 M€ AUM

Private debt

MEZZANINE
20M€ < CA < 200M€

700 M€ AUM

CHIFFRES CLÉS GROUPE ACTIVITÉ 2024

320 M€
INVESTIS

270 M€ LEVÉS

+50 OPÉRATIONS
de croissance externe menées par les entreprises en portefeuille

415 M€
CÉDÉS

PRÈS DE 1 MD€
DRYPOWDER

2^e record historique de cessions

25 % DES ACTIFS
gérés par Siparex contribuent à la transition énergétique et climatique

L'ESG CHEZ SIPAREX NOS ENGAGEMENTS



Signataire des Principles for Responsible Investment depuis 2014.

SCORE 2024

Policy Governance and Strategy:



Direct – Private Equity:



Confidence Building Measures :



Private markets action on climate change

Signataire de l'Initiative Climat International depuis 2021

Antoine JOINT, Directeur RSE & Climat et Operating Partner, contribue activement au développement de l'iCI via le groupe de travail dédié au sein de la Commission Sustainability de France Invest.



Signataire de la Charte d'Engagement des Investisseurs pour la Croissance de France Invest depuis 2014.

Signataire de la Charte pour la parité femmes-hommes de France Invest depuis 2020.

140
COLLABORATEURS

+47 ANS
D'EXPÉRIENCE

9 IMPLANTATIONS
EN FRANCE ET À
L'INTERNATIONAL

Signataire de la Charte d'Engagement sur le Partage de la Valeur de France Invest depuis 2023.

Bertrand RAMBAUD, Président du Groupe Siparex, a présidé le Conseil d'Administration de France Invest de juin 2023 à juin 2025.

Simon RUCHAUD, Directeur Produits & Durabilité du Groupe Siparex assure la co-Présidence de la Commission Sustainability de France Invest depuis juin 2025.



Signataire des engagements de la Fondation Finance for Biodiversity depuis 2025.

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une démarche d'investissement responsable intégrée tout au long du cycle de vie des fonds, structurée autour de 2 principes clés : l'alignement d'intérêts et l'accompagnement opérationnel.



Conception des produits

- › Intégration des critères ESG dans la définition de l'univers d'investissement
 - Application à minima de la politique d'exclusion du Groupe.
 - Inclusion d'un engagement minimum d'investissement durable tel que défini par le Groupe (cf. infra) dans la majorité des fonds article 8 SFDR de nouvelle génération.
 - Développement de thèses d'investissement ciblant les entreprises dites solutions au développement d'une économie durable via des fonds article 9 SFDR.
- › Intégration d'objectifs ESG dans les objectifs du Fonds
 - Définition de priorités de transformation positive pour les entreprises en portefeuille.
 - Conditionnement du versement d'une part significative du carried interest à l'atteinte d'objectifs ESG qualitatifs et quantitatifs prédéfinis.

Intégration des facteurs ESG dans la décision d'investissement

- › Respect des exclusions
- › Prise en compte des facteurs de durabilité dans la décision d'investissement

(Cartographie des risques et des opportunités, évaluation des vulnérabilités, intégration des facteurs de durabilité dans les modèles de valorisation des actifs).



Valorisation de la démarche de progrès à la cession

- › Intégration des enjeux ESG dans les réflexions stratégiques de sortie.



Mise en œuvre des objectifs ESG du Fonds

- › Intégration systématique de clauses ESG dans la documentation juridique.
- › Intégration aussi fréquemment que possible d'objectifs ESG dans les conventions de partage de la performance des cadres clés coactionnaires.
- › Mise à disposition des entreprises en portefeuille des ressources et expertises internes et externes au Groupe Siparex nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs ESG.
- › Suivi régulier

Pour plus d'information sur les engagements du Groupe Siparex et de ses filiales ainsi que sur sa démarche d'investisseur responsable :
[Siparex / Nos engagements](#)
[XAnge / Our Commitments](#)
[TiLT Capital / Impact](#)



Notre définition de l'investissement durable vise la contribution directe ou indirecte aux grands enjeux de transition écologique et sociale :

1. La lutte contre le changement climatique d'origine anthropique :
 - les produits et services moins carbonés que les alternatives existantes sur le marché;
 - les produits et services permettant de décarboner la chaîne de valeur aval / des clients.
2. L'adaptation au changement climatique de ses clients.
3. La prévention et la réduction des pollutions.
4. La transition vers une économie circulaire.
5. La protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.
6. La préservation et / ou l'amélioration de la santé humaine.
7. Le développement des territoires et l'inclusion sociale notamment dans des zones socio-économiques en difficulté.
8. La contribution directe ou indirecte à d'autres enjeux de transition sociale.

GOUVERNANCE ESG DU GROUPE

La gouvernance ESG du Groupe Siparex repose sur deux organes clés : le Comité Exécutif Groupe et le Comité ESG Groupe

Le Comité Exécutif Groupe porte la responsabilité de la stratégie ESG & RSE et de l'atteinte des objectifs de la feuille de route ESG & RSE 2030.

Le Comité ESG Groupe a pour missions principales de (i) proposer au Comité Exécutif une feuille de route ESG & RSE détaillée et priorisée, (ii) d'assurer la déclinaison opérationnelle de la stratégie ESG et (iii) consolider et diffuser l'ensemble des bonnes pratiques ESG & RSE au sein de l'organisation. Pour ce faire, il mobilise l'ensemble des expertises et des initiatives du Groupe autour de chantiers fédérateurs, assurant ainsi une approche cohérente et intégrée des enjeux ESG.

Comité Exécutif du Groupe

Définition et supervision de la stratégie ESG & RSE 2030 du Groupe

Comité ESG Groupe

Déclinaison opérationnelle de la stratégie ESG
La mission centrale du comité ESG est la structuration du volet opérationnel de la stratégie ESG et le déploiement de la feuille de route ESG & RSE, validée par le Comité Exécutif du Groupe.

LES 9 MEMBRES DU COMITÉ ESG



Céline Joubert
Membre du Comité Exécutif Groupe,
Associée, Directrice des opérations
Groupe



Nicolas Piau
Membre du Comité Exécutif
Groupe, Associé en charge
de l'activité TiLT Capital



Priscille Clément
Membre du Comité Exécutif
Groupe, Associée, Directrice de la
Communication et des Marques



Adrien Sirera
Directeur d'investissement,
activité Siparex Entrepreneurs



Pauline Paquet
Directrice des Opérations
XAnge



Antoine Joint
Directeur RSE & Climat Groupe



Simon Ruchaud
Directeur Produits & Durabilité Groupe



Héloise Servettaz
Chargée de mission ESG Groupe

PRIORITÉS DE TRANSFORMATION POSITIVE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Avec pour ambition d'être reconnu pour la solidité et l'efficacité de cette démarche d'investisseur responsable attaché à une création de valeur durable, le Groupe Siparex s'est donné 3 priorités de transformation positive afin de guider son action :

- la décarbonation,
- la parité femmes-hommes,
- le partage de la valeur avec les salariés.

Pour chacune de ces 3 priorités, Siparex s'est fixé des objectifs à horizon 2030 en cohérence avec ses engagements externes auprès notamment de l'Initiative Climat International et de France Invest.

Décarbonation

Plus l'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C d'ici 2100 s'éloigne, plus il devient essentiel de renforcer et d'accélérer notre action en faveur de la décarbonation de l'économie. Conscients de nos responsabilités, des risques auxquels sont confrontées les entreprises, mais aussi des opportunités induites par la transition bas carbone, nous réaffirmons notre engagement en ce sens.

Nous structurons et intensifions nos actions pour décarboner nos participations, tout en augmentant nos investissements en soutien à une filière énergétique bas carbone et souveraine. Les conséquences physiques liées au changement climatique sont en parallèle de plus en plus coûteuses pour les entreprises. Il est donc urgent de renforcer leurs stratégies d'adaptation afin d'accroître la résilience de leur modèle d'affaires.

Suivi de la feuille de route 2030 à fin 2024

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2024 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

| Thématique | Donnée 2023 | Donnée 2024 | Var. 2024 | Objectif 2025 | Objectif 2030 |
|---|-------------|-------------|-----------|---------------|---------------|
| Évaluation de l'empreinte carbone* | 43% | 55% | +29% | 75% | 100% |
| Engagements de réduction de l'intensité carbone | 17% | 44% | +157% | 25% | 75% |
| Engagements alignés sur une trajectoire Accord de Paris | 2% | 34% | ns | 5% | 25% |

* Bilan carbone sinon évaluation par un tiers expert.

À noter par ailleurs que Siparex réalise chaque année une estimation via proxy pour l'ensemble de ses entreprises en portefeuille.

> Réalisations 2024-2025

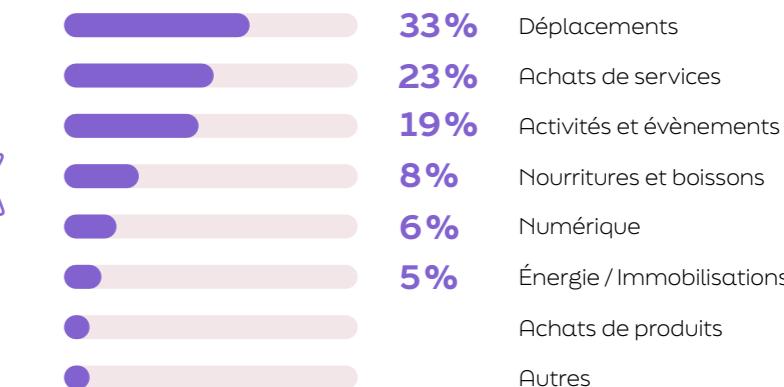
- Développement du référentiel propriétaire Siparex FACT, conçu pour évaluer la maturité des plans de transition climatique des entreprises et établir des feuilles de route à cinq ans visant à renforcer la robustesse et l'alignement avec les objectifs Net-zéro.
- Intégration des risques de transition climatique dans le modèle interne de notre activité de Mezzanine dédié à l'évaluation du risque de crédit.
- Évaluation des risques climatiques physiques de nos participations : exposition aux aléas climatiques futurs selon différents scénarios scientifiques de réchauffement ; analyse des vulnérabilités et des impacts financiers ; mise en place de plans d'adaptation.
- Évaluation des émissions évitées via les solutions développées par les entreprises du portefeuille du fonds TiLT Capital 1
- Accompagnement des entreprises en portefeuille pour réaliser leurs Bilan Carbone et plan de décarbonation.

Focus Bilan Carbone Siparex

Réalisation du 1^{er} bilan carbone du Groupe Siparex, étape clé pour la définition de notre trajectoire de décarbonation.

En 2024, nous avons réalisé la mesure de notre bilan carbone sur les scopes 1, 2 et 3. Cet exercice a permis d'identifier nos principales sources d'émissions et de définir des actions concrètes pour réduire durablement notre empreinte carbone. En 2023, le groupe Siparex a émis 1 240 tonnes de CO₂e, dont 98% relèvent du Scope 3 (déplacements, achats de services, événements).

Ce bilan permet d'identifier des leviers concrets pour réduire l'impact environnemental du groupe. Siparex s'engage désormais dans une trajectoire bas-carbone, fondée sur des actions ciblées (mobilité, achats responsables) et une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes.



1.2K
TCO₂E

| | Absolues tCO ₂ E | Par collaborateurs tCO ₂ E/ collaborateurs |
|-------------------------|-----------------------------|---|
| Déplacements | 414 | 2,8 |
| Achats de services | 281 | 1,9 |
| Activités et évènements | 235 | 1,6 |
| Nourritures et boissons | 96 | 0,6 |
| Numérique | 76 | 0,5 |
| Immobilisations | 67 | 0,4 |
| Autres** | 71 | 0,5 |

*Source : Datagir par l'ADEME, Ministère de la Transition écologique et MyCO₂, ONF

** Energie, Achat de produits, Déchets, Fret

Parité femmes-hommes

S'inscrivant en phase avec les évolutions sociétales, notre engagement en faveur de la parité femmes-hommes vise à la fois à renforcer la qualité de la prise de décision au sein des organes de gouvernance de nos entreprises en portefeuille et à promouvoir la

féminisation des postes à responsabilité comme levier de performance collective et d'innovation. Nos engagements visent également l'égalité des traitements à compétences égales et la sensibilisation aux comportements d'autocensure.

Suivi de la feuille de route 2030 à fin 2024

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2024 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

| Thématique | Donnée 2023 | Donnée 2024 | Var. 2024 | Objectif 2025 | Objectif 2030 |
|---|-------------|-------------|-----------|---------------|---------------------|
| % des entreprises en portefeuille concernées respectant la loi Copé-Zimmermann* | 13% | 13% | ns | - | Engagement de moyen |
| % des start-ups fondées, co-fondées ou dirigées par des femmes dans le portefeuille XAnge | 25% | 28% | +12% | 25% | 30% |
| % des entreprises en portefeuille concernées publiant l'index EgaPro | 45% | 59% | +30% | - | Engagement de moyen |
| % des entreprises en portefeuille de plus de 500 salariés justifiant d'au moins 30% de femmes dans leurs instances exécutives | 21% | 21% | ns | - | Engagement de moyen |

* La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, dite aussi « Loi Copé-Zimmermann » pose une obligation de respecter un quota minimum de 40% de membres de chaque sexe, afin d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de ces instances. Cette obligation, qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2017 aux sociétés cotées et aux entreprises de plus de 500 salariés, est étendue aux entreprises de plus de 250 salariés, à partir du 1^{er} janvier 2020 et présentant un chiffre d'affaires ou un bilan d'au moins 50 millions d'euros.

Focus sur le Groupe Siparex

Chiffres clés Siparex à fin 2024

40 % DE FEMMES
parmi les effectifs

30 % DE FEMMES
au sein des équipes d'investissement

> Réalisations 2024-2025

Accompagner les femmes dans leur parcours professionnel, pour accélérer la féminisation des métiers de l'investissement

- Mise en place d'un système de parrainage à l'arrivée des collaborateurs
- Mise en place de formations & de coachings axés sur le savoir-être
- Mise en place de rencontres informelles une fois par trimestre avec des femmes dirigeantes
- Accès au programme de mentorat LEVEL 20 (ou équivalent)
- Refonte de la charte Parité femmes-hommes du Groupe

Partage de la valeur avec les salariés

Notre engagement est aligné avec celui de la profession pour favoriser le partage de la valeur dans les entreprises que nous accompagnons convaincu que leur capacité à attirer, à développer et surtout à retenir des talents est un levier puissant de croissance et de création de valeur.

Un partage plus large de la valeur créée permet un meilleur alignement des intérêts entre les salariés, les dirigeants et

actionnaires des entreprises. Il représente pour les bénéficiaires à la fois un complément de revenu et une reconnaissance de la contribution au succès des entreprises.

Nous sommes également convaincus que la transition écologique nécessite des initiatives en matière sociale afin de permettre une transformation durable de l'économie.

Suivi de la feuille de route 2030 à fin 2024

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2024 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

| Thématique | Donnée 2023 | Donnée 2024 | Var. 2024 | Objectif 2025 | Objectif 2030 |
|---|-------------|-------------|-----------|---------------|---------------|
| % des entreprises en Portefeuille rentables et de plus de 10 salariés disposant d'au moins un dispositif de partage annuel de la valeur et / ou de partage de la valeur actionnariale | 73% | 80% | +10% | - | 75% |

> Réalisations 2024-2025

- Ateliers de formation des équipes d'investissement du Groupe par des tiers experts externes aux mécanismes de partage de valeur à la disposition des participations.

- Inclusion d'objectifs de mise en place de mécanismes de partage de la valeur sinon de renforcement des dispositifs existants dans le *carried interest* de plusieurs de nos fonds.

STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE SIPAREX

L'intégration des enjeux climatiques est une priorité stratégique et une responsabilité incontournable en tant qu'investisseur. Conscients de notre rôle dans l'accélération de la transition vers une économie bas-carbone, nous avons structuré une démarche rigoureuse, concrète et adaptée à notre métier d'actionnaire professionnel. Cette approche climat se décline à chaque étape du cycle d'investissement afin de réduire l'intensité carbone des entreprises en portefeuille et renforcer leur résilience face aux risques physiques et de transition.



Renforcer les compétences :

- Formation de l'ensemble des collaborateurs en 2023 aux enjeux climatiques via la Fresque du Climat.
- Partenariat avec l'EM Lyon en 2024 pour la co-construction d'un Programme Executive sur les enjeux liés au climat dans le cycle d'investissement, mêlant formation théorique et cas pratiques issus des portefeuilles.
- Animation début 2025 d'un webinaire à l'attention des équipes d'investissement de sensibilisation à l'exposition des entreprises en portefeuille aux risques climatiques et aux enjeux de l'adaptation.
- Animation début 2025 d'une formation à la solution Altitude by Axa Climate visant faciliter la prise en main de l'outil par les équipes d'investissement en phase d'analyse des opportunités d'investissement.

Analyser les risques et opportunités liés au climat en amont de la décision d'investissement :

- Estimation de l'empreinte carbone des opportunités d'investissement si elle n'est pas déjà calculée. Vérification de la complétude et de la qualité des bilans carbone communiqués dans le cas contraire.
- Identification des risques et des opportunités stratégiques liés à la transition vers une économie bas-carbone (réglementaires, technologiques, de marché, etc.).
- Évaluation de la maturité climat des opportunités d'investissement via notre référentiel Siparex FACT (cf. infra).
- Évaluation de l'exposition des opportunités d'investissement aux aléas climatiques, de leur vulnérabilité et des impacts financiers potentiels.

> Siparex Intermezzo 3

Transition Carbone : une stratégie climat centrée sur la protection de la valeur

L'équipe Siparex Intermezzo considère les risques climatiques comme composante à part entière et potentiellement significative du risque de crédit d'une entreprise, en particulier les risques liés à la transition vers une économie bas-carbone. À ce titre, le fonds Siparex Intermezzo 3 - Transition Carbone appuie sa stratégie climat sur les atouts suivants :

- Une approche analytique renforcée par une évaluation des risques de transition climatique via l'intégration d'un prix du carbone basée sur un modèle propriétaire de rating et de pricing.
- Un support opérationnel de terrain, animé par Antoine Joint, aux entreprises en portefeuille pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie climat alignée à long terme sur l'Accord de Paris.

La mise en œuvre d'une stratégie climat intégrée est la clef de voûte du projet de désensibilisation du fonds.

En s'engageant dans une trajectoire ambitieuse, l'entreprise réduit a priori l'impact des risques de transition sur son risque de crédit et sa valorisation. Le souscripteur en est également bénéficiaire : il dispose d'une solution de couverture contre le risque de transition sur son actif.

Afin d'inciter à l'atteinte des objectifs du fonds, l'équipe Siparex Intermezzo implémente un mécanisme de *climate margin ratchet* dans chacune de ses opérations consistant en l'ajustement annuel (à la hausse ou à la baisse) de la tarification de la mezzanine en fonction du degré d'avancement du plan d'actions climat. Pour dimensionner ce mécanisme incitatif et calibrer le support opérationnel à la mise

en œuvre d'une stratégie climat structurée, l'équipe a défini un process en 6 étapes :

1. Estimation de l'empreinte carbone de l'entreprise, le cas échéant via proxy sectoriel faute de bilan carbone récent.
2. Recours aux trajectoires de prix du carbone communiquées par le NGFS (Network for Greening the Financial System).
3. Estimation du coefficient de report du coût du carbone ou « pass through » correspondant au report du coût du carbone sur la chaîne de valeur aval, estimé en fonction de l'élasticité-prix de chaque entreprise.
4. Calcul du rating ajusté du risque de transition carbone.
5. Calibrage du pricing ajusté du risque de transition carbone, du mécanisme d'ajustement du prix aux efforts de décarbonation (carbon margin grid) et des covenants carbone.
6. Réalisation du bilan carbone le cas échéant et support opérationnel à définition et la mise en œuvre de la stratégie climat.



Investir :

- Inclusion d'objectifs climat dans les mécanismes d'alignement d'intérêt (carried interest et conventions de partage de la performance des cadres clés coactionnaires).
- Au cas particulier de l'activité TiLT Capital, financement des entreprises solutions de la transition énergétique.

> Offre de fonds Siparex

Sur les 6 derniers fonds institutionnels conçus par Siparex sur la période 2024-2025, 4 conditionnent une part de leur *carried interest* à l'atteinte d'objectifs de résultat en matière climatique.

Évaluation des émissions évitées :

En 2024, l'équipe TiLT Capital, accompagnée des experts du cabinet I Care by BearingPoint, a évalué les émissions de gaz à effet de serre évitées par les six sociétés en portefeuille à fin 2023. Depuis l'entrée au capital du fonds TiLT Capital 1, les produits et services commercialisés par ces entreprises ont permis d'éviter l'émission de 41 192 tCO₂e. Ce chiffre illustre concrètement notre contribution à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie.

Cette évaluation ne tient pas compte des émissions qui seront évitées sur l'ensemble de la durée de vie des produits vendus. Pour plus d'informations sur la méthodologie employée, nous vous invitons à consulter le rapport ESG & Impact de TiLT Capital ([TiLT Capital / Impact](#)).

Accompagner la transformation :

- Co-construction des feuilles de route décarbonation et adaptation aux conséquences physiques du dérèglement climatique avec les équipes dirigeantes et opérationnelles, mobilisant l'expertise des Operating Partners et de partenaires externes le cas échéant.
- Suivi via le référentiel Siparex FACT de la mise en œuvre de la stratégie climat et des progrès réalisés.
- Suivi rigoureux de la mise en œuvre des feuilles de route climat dans les instances de gouvernance.

> Support opérationnel

Plus de 20 PME & ETI ont été accompagnées par Antoine Joint sur des projets de décarbonation sur le 1^{er} semestre 2025 : support à la réalisation du bilan carbone, sélection de prestataires experts de la RSE, du bilan carbone et des enjeux climatiques, co-construction ou revue du plan de décarbonation, co-construction de la stratégie climat, etc.

Valoriser et pérenniser :

- Mesure et valorisation des progrès réalisés dans les reportings.
- Intégration des enjeux climatiques dans les réflexions stratégiques de sortie.
- Promotion des entreprises engagées auprès des acquéreurs, en soulignant la création de valeur durable générée.
- Contribution à la résilience à long terme des entreprises du portefeuille et à la performance globale des fonds.

Morceau choisi : Hexvia

Les efforts de décarbonation entrepris par Hexvia (ex-Demeco), via le verdissement de sa flotte de camions, seront renforcés par le fonds repreneur article 9 SFDR avec pour objectif environnemental explicite la mise en transition des entreprises investies en ligne avec l'Accord de Paris.

FOCUS : LE RÉFÉRENTIEL SIPAREX FACT

Évaluer et renforcer la maturité climatique des entreprises

En tant qu'investisseur et partenaire de confiance des entreprises que nous accompagnons, nous portons la responsabilité de fixer des objectifs climatiques ambitieux et de soutenir nos participations dans leurs projets de transition, en leur apportant des moyens et outils adaptés.

Partant du constat que l'indicateur CO₂e, bien qu'utile, ne permet pas à lui seul d'évaluer la maturité climatique d'une entreprise, et que les certifications SBTi valident les objectifs de réduction sans apprécier la robustesse des plans d'action ni l'alignement des stratégies, nous avons élaboré un référentiel propriétaire. Celui-ci permet d'évaluer la maturité des plans de transition climatique des entreprises, sur l'ensemble des leviers, et d'identifier de manière structurée leurs principaux axes de progression.



Le **Siparex FACT (Fund Accelerate Climate Transition)** est constitué de 27 questions couvrant les six dimensions clés indispensables à la construction d'un plan de transition climatique « net zero » robuste et ambitieux :

- Engagement et formation
- Performance carbone
- Stratégie et gouvernance
- Plan de décarbonation
- Ressources et financement de la décarbonation
- Reporting et communication

À chaque réponse correspond un stade de maturité organisé en 5 catégories progressives : Basic > Standard > Advanced > Next Practice > Low-carbon Transition Aligned.

Le niveau de maturité global d'une entreprise étant le résultat d'une approche pondérée des 27 questions.

Deux systèmes de pondération sont définis, un pour les secteurs carbo-intensifs (industries, transports, tourisme, agroalimentaire, etc.) et un pour les non carbo-intensifs (tertiaire, numérique, etc.).

Parmi les 27 questions, deux questions de sensibilisation permettent d'adresser les notions de transition juste (évaluation des impacts socio-économiques négatifs de la transition) et de transition globale (prise en compte des autres enjeux de durabilité). Elles n'entrent pas dans la constitution du score de maturité.

> Déploiement du référentiel Siparex FACT dans le cycle d'investissement

Siparex FACT est le cadre de référence au sein du groupe Siparex pour évaluer et suivre la performance climat des participations, et notamment dans les fonds de dernière génération :

- En amont de la décision d'investissement : 1^{re} évaluation de maturité des opportunités d'investissement
- 100 jours post-investissement : Évaluation de la « Siparex FACT baseline » et co-construction de la feuille de route climat à 5 ans avec l'équipe dirigeante de la participation
- Phase de détention : revue annuelle des progrès réalisés via un référentiel intégré au reporting ESG.

Synthèse du référentiel

| Module | Sous Modules | Questions |
|---|-----------------------------------|--|
| Engagement et formation | Engagement* | Évaluation du niveau d'engagement de l'équipe de gestion sur les enjeux climat |
| | Formation* | Évaluation du plan de développement des compétences de l'équipe de gestion aux enjeux climat |
| | Engagement | L'entreprise a-t-elle pris des engagements en faveur du climat et mis en place des incitations financières? |
| | Formation | L'entreprise a-t-elle sensibilisé et formé ses collaborateurs et managers aux enjeux climatiques et RSE? |
| Performance carbone | Empreinte carbone | L'entreprise a-t-elle effectué une évaluation de ses émissions de GES*? |
| | | Comment sont calculées les émissions de GES? |
| | | L'entreprise a-t-elle déterminé les métriques pertinentes pour évaluer sa performance en matière d'émissions de GES? |
| | Cibles de réduction et alignement | L'entreprise a-t-elle déterminé une cible de réduction des émissions de GES? |
| Stratégie et gouvernance | Risques de transition | Les objectifs de performance actuels en matière de carbone couvrent-ils les jalons à long terme et intermédiaires? |
| | Risques physiques et adaptation | L'entreprise est-elle en voie d'atteindre tous les objectifs de performance passés et actuels? |
| | Stratégie | La tendance future proche de l'intensité de mes émissions Scope 1+2 est-elle alignée sur la tendance de la trajectoire de référence de mon entreprise? |
| | Business Model | L'entreprise a-t-elle effectué une analyse stratégique qui tient compte du changement climatique et de la transition bas carbone (TBC)? |
| | Gouvernance | L'entreprise a-t-elle réalisé une analyse de vulnérabilité aux aléas climatiques présents et futurs tenant compte des données météorologiques, de différents scénarios de réchauffement et/ou du plan national d'adaptation PNACC? |
| Plan de décarbonation | Décarbonation | L'entreprise a-t-elle développé une vision de son activité dans un monde bas carbone? |
| | | La stratégie bas carbone est-elle intégrée efficacement à la stratégie globale de l'entreprise? |
| | | Quelle est l'entité/la fonction de plus haut niveau qui porte la responsabilité des questions de changement climatique au sein de l'entreprise? |
| | Netzero | L'entreprise a-t-elle identifié toutes les actions potentielles qui pourraient contribuer à sa stratégie de décarbonation? |
| Ressources et financement de la décarbonation | Ressources humaines | L'entreprise mène-t-elle des actions pour réduire les émissions de GES liées aux produits ou services achetés? |
| | Ressources financières | L'entreprise mène-t-elle des actions sur ses produits ou services afin d'améliorer leur performance carbone? |
| Communication et reporting | Communication et reporting | Quelle est la part des produits ou services bas carbone dans le chiffre d'affaires? |
| Transition juste et globale** | Transition juste | L'entreprise mène-t-elle des actions pour soutenir le développement des puits carbonés? |
| | Transition globale | Des ressources humaines sont-elles allouées au déploiement de la feuille de route climat? |
| | | Comment évoluent les investissements/CAPEX dédiés à la transition bas carbone (TBC)? |
| | | Dans quelle mesure l'entreprise assure-t-elle un reporting régulier et une communication transparente sur ses engagements et performances carbone envers ses parties prenantes? |

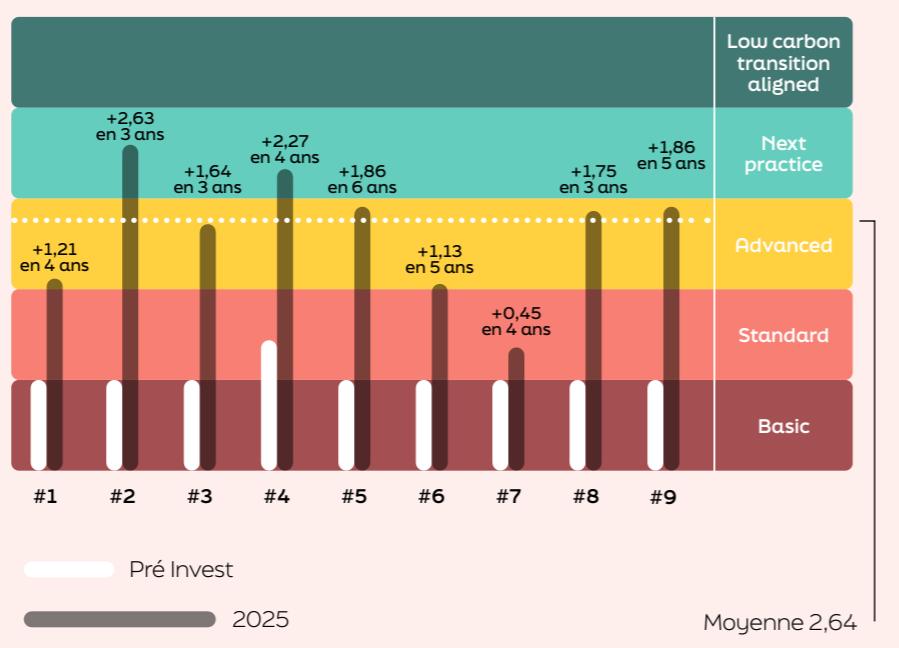
* Questions concernant l'équipe d'investissement.

** Questions additionnelles, de sensibilisation, non prises en compte dans le score de maturité.

Exemple d'évaluation Siparex FACT "backward looking"

Le Siparex FACT a été utilisé pour évaluer la maturité des plans de transition de 9 participations du fonds Siparex ETI 5 à deux horizons temporels : à la date d'investissement et au 1^{er} semestre 2025.

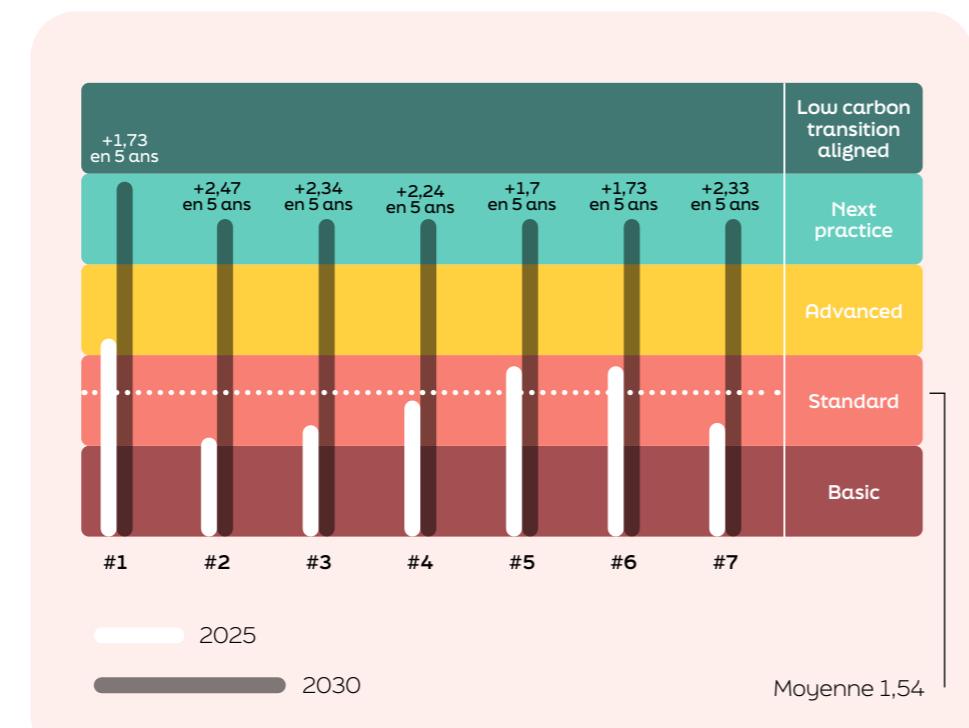
Les résultats confirment que les efforts d'accompagnement mis en place ont permis une progression remarquable de la maturité climat du portefeuille : le score de maturité a augmenté en moyenne de 0,4 point par an, atteignant ainsi un score moyen de 2,6 en 2025, correspondant au niveau « Advanced ».



Exemple d'évaluation Siparex FACT "forward looking"

Le référentiel Siparex FACT a également été utilisé pour évaluer la maturité des plans de transition de 7 participations du fonds Siparex Entrepreneurs 5 à deux horizons temporels : au 1^{er} semestre 2025 et à fin 2030.

Le score moyen pour ces PME s'établit à 1,5 en 2025. Les feuilles de route climat à 5 ans, élaborées avec les équipes d'investissement, projettent une forte progression des scores à un rythme de +0,3 point par an.



Focus : Comment anticiper les vulnérabilités et renforcer la robustesse des modèles d'affaires des participations face aux changements climatiques ?

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont déjà entraîné un réchauffement climatique de +1,2°C au niveau mondial et de +2,12°C sur le continent européen – l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite. Ce réchauffement se traduit par des dérèglements climatiques chroniques (augmentation des températures, ensoleillement, sécheresses) et des événements extrêmes, dont l'intensité croissante est frappante (cyclone à Mayotte, incendies à Los Angeles, inondations à Valence, parmi les événements récents). Si les engagements et politiques internationales actuelles ne se sont pas réhaussées, le réchauffement pourrait atteindre +3 °C dans le monde, et +4,1 °C en Europe d'ici 2100 par rapport à la période 1981-2010. Ces bouleversements climatiques ont déjà des conséquences sociales et économiques pour les entreprises dans tous les secteurs d'activité : augmentation des coûts (matières premières, assurance, infrastructures), rupture d'approvisionnement, baisse de productivité, etc. Une récente étude du BCG France estime qu'un scenario à +2°C entraînerait une baisse moyenne de 25% de l'EBITDA des entreprises. Dans ce contexte, l'anticipation des aléas climatiques et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation devient un impératif stratégique pour les entreprises.

Pour mieux appréhender l'exposition des portefeuilles sous gestion aux risques liés au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité, Siparex s'est équipé début 2025 de la solution Altitude développée par AXA Climate d'évaluation des risques

climatiques (physiques et de transitions) et des risques biodiversité (dépendances aux services écosystémiques et proximité à des zones sensibles) auxquels font face les entreprises.

Plus précisément pour les risques climatiques physiques, Altitude calcule sur la base données scientifiques, les probabilités de survenance de 16 aléas climatiques (températures extrêmes, le stress hydrique, inondations, etc.) pour des zones géographiques précises, selon trois scénarios de réchauffement (optimiste, médian, pessimiste) et pour des horizons temporels allant de 2030 à 2050.

Siparex est donc en mesure de proposer à ses participations un accompagnement « adaptation », combinant l'analyse des expositions aux risques climat et biodiversité via Altitude et l'animation d'un atelier de travail « vulnérabilité et adaptation ». Au cours de cet atelier, les participations et équipes d'investissement, avec l'appui d'Antoine Joint, établissent les seuils de vulnérabilité spécifique aux actifs, processus ou équipements, valident les incidences financières (OPEX, CAPEX, CA, EBITDA) et élaborent un plan d'adaptation réaliste.

Nous encourageons, lorsque cela est pertinent, les entreprises à élargir l'analyse à l'ensemble de leur chaîne de valeur : localisation des fournisseurs stratégiques, des sites relevant du périmètre « direct » (bureaux, usines, entrepôts, agences commerciales, etc.) et des sites aval (circuit de distribution, clients, etc.).

> Actions réalisées au 1^{er} semestre 2025

À l'attention des équipes d'investissement

- 1 webinaire interne de sensibilisation aux risques climatiques

- 1 formation interne de formation à l'utilisation d'Altitude by AXA Climate en phase d'analyse des opportunités d'investissement

À l'attention des participations

- 1 webinaire de formation à l'utilisation d'Altitude by AXA Climate, dans le cadre du Club RSE & Climat, en présence d'Axa Climate

- +30 analyses de risques individuelles, avec collecte de données détaillées sur les périmètres directs amont et aval

- 2 ateliers « vulnérabilité & adaptation »

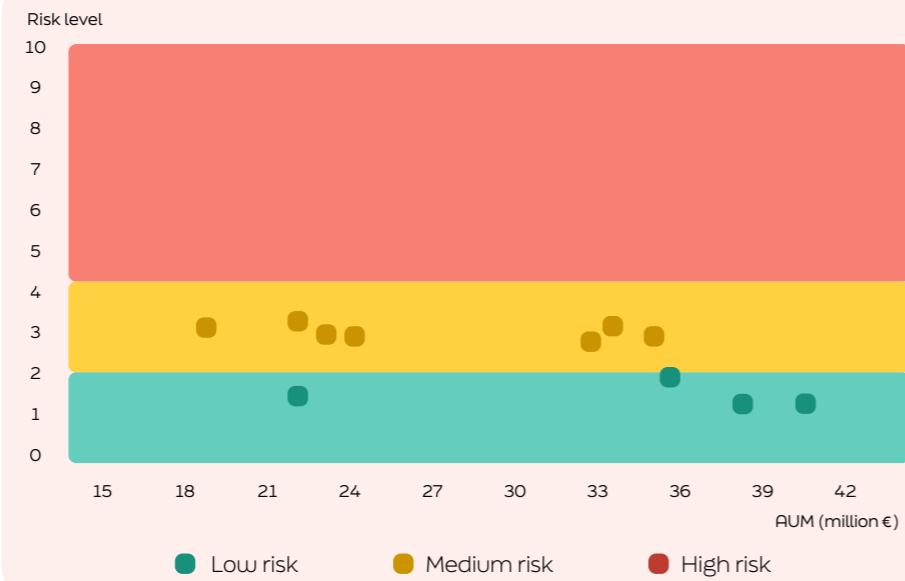
Analyse consolidée – Application au portefeuille du fonds Siparex ETI 5

Cette analyse vise à évaluer l'exposition aux risques physiques des 11 sociétés en portefeuille du fonds Siparex ETI 5 à fin mai 2025. Elle couvre près de 250 actifs physiques relevant du périmètre « direct » des entreprises (bureaux, usines, entrepôts, agences commerciales, etc.), situés principalement en Europe. D'après l'évaluation réalisée via la solution Altitude, aucune des 11 participations n'est classée à un niveau de risque « élevé ». Les trois sociétés représentant les plus gros tickets d'investissement présentent un niveau de risque faible, tandis que les trois suivantes en termes d'exposition financière sont évaluées à un niveau de risque moyen.

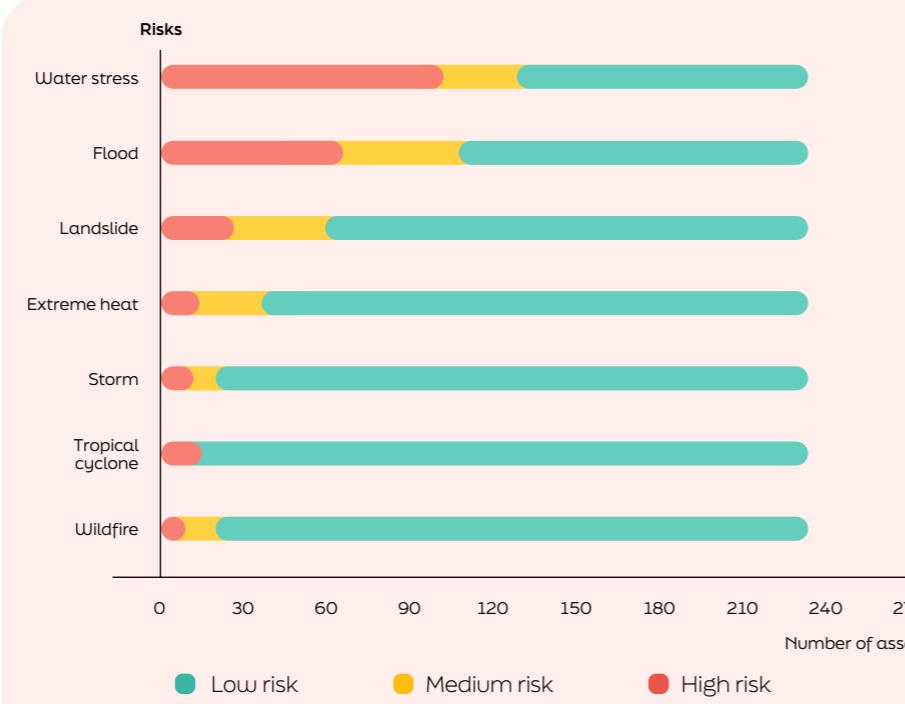
La sécheresse et les inondations sont les aléas les plus fréquemment identifiés, affectant potentiellement respectivement 101 et 70 sites. Ainsi, 8 entreprises sur 11 participations pourraient être exposées à des épisodes de sécheresse, et 7 à des inondations d'ici 2030.

Ces résultats permettent d'identifier les entreprises et les sites les plus exposés aux aléas climatiques futurs, et ainsi de mettre en place des solutions d'adaptation ciblées pour réduire leur vulnérabilité.

Companies' exposure to physical risks



Fund's exposure to climate physical risks per risk



Comment évaluer les risques climatiques sur l'ensemble de sa chaîne de valeur ?

Le cas Siliceo

Concepteur et installateur de projets photovoltaïques, la société Silicéo est pilote du parcours « vulnérabilité & adaptation » au sein du fonds TiLT Capital 1. Une analyse d'exposition aux risques climat et biodiversité a déjà pu être réalisée sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : fournisseurs d'équipements, sites directs, installations clients.

On constate que les principaux risques climatiques se situent dans la supply

chain, en particulier chinoise. Bien que les installations de ses clients soient peu exposées aux risques climatiques, il est intéressant d'étudier en quoi la sécheresse et la baisse des précipitations pourraient impacter le rendement des panneaux photovoltaïques. À la suite de cette première analyse de risques climatiques, un atelier de travail « vulnérabilité et plan d'adaptation » a permis d'élaborer un plan d'adaptation couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de Silicéo.

- Risques
- Bas
- Modéré
- Élevé



> Autres réalisations RSE & Climat 2024-2025 :

- Promotion des programmes d'accompagnement subventionnés (Décarbon'Action, Diag Eco-Flux, ACT Pas à Pas, PACTE Industrie, etc.) et des dispositifs de financement de la transition environnementale.
- Mise à disposition via une interface web partagée de guides pratiques, de fiches techniques et d'un annuaire d'expertises techniques dédiées aux enjeux RSE & Climat (prestataires, solutions logicielles spécialisées, etc.).
- Organisation de webinaires de formation et d'information dédiés à la durabilité.
- Création d'un Club RSE & Climat visant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs.

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL LA FONDATION SIPAREX



Investisseur responsable, Siparex a souhaité concrétiser son engagement sociétal par la création d'une fondation. Depuis 2020, La Fondation Siparex soutient des associations qui permettent à des publics fragiles ou en difficulté de disposer d'outils pour les aider à (re)trouver leur place dans la vie active, et plus généralement au sein de la société. La Fondation Siparex accompagne douze associations dont les projets sont liés à l'accès à l'entrepreneuriat avec une forte dimension sociale : par la formation, la réinsertion scolaire ou professionnelle, l'accompagnement personnel, l'aide à la création ou la reprise d'entreprise. Au-delà du soutien financier, ce sont plus de 30 collaborateurs Siparex qui s'investissent régulièrement et donnent de leur temps pour accompagner ces associations par du mentorat, la participation à des ateliers, l'organisation de rencontres, etc.

La Fondation Siparex apporte son soutien tout au long de l'année 2025 à 12 associations qui accompagnent des publics fragiles d'horizons variés, portant des projets de tailles diverses :

▪ **Association de l'École 42 Auvergne-Rhône-Alpes :**

Propose une formation gratuite et professionnalisaante en développement informatique, sans prérequis.

▪ **Femmes des Territoires :**

AVORISE l'entrepreneuriat féminin par le partage d'expériences, de ressources et d'entraide.

▪ **Les Antilopes – Entrepreneurs Solidaire :**

Accompagne et sensibilise les entrepreneurs en difficulté.

▪ **ADIE :**

Finance et accompagne les entrepreneurs exclus du système bancaire pour créer ou développer leur activité.

▪ **Club House :**

Offre un espace de soutien pour les personnes en situation de fragilité, favorisant l'inclusion sociale et le bien-être.

▪ **Eden School :**

Forme les jeunes aux métiers du numérique avec un accompagnement personnalisé.

▪ **Emmaüs Connect :**

Lutte contre l'exclusion numérique en aidant les personnes fragilisées à se former aux outils essentiels.

▪ **La Fondation Fourvière :**

Soutient une mission d'aide à l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté ou en situation de handicap.

▪ **Entreprendre pour Apprendre :**

Aide les jeunes à révéler leur potentiel par un projet pédagogique entrepreneurial et collectif.

▪ **La Cravate Solidaire :**

Lutte contre les discriminations à l'embauche liées à l'apparence en fournissant des tenues et un accompagnement aux entretiens.

▪ **60 000 Rebonds :**

Accompagne les entrepreneurs ayant connu un échec à rebondir vers un nouveau projet professionnel.

▪ **Afuté :**

Propose des formations aux métiers de la restauration pour des jeunes en situation de handicap.



Chiffres clés

Sur 240 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 53% et 100%) :

61 % DES ENTREPRISES en portefeuille ont formalisé une politique environnementale

44 % ONT DÉFINI une trajectoire quantitative de réduction des émissions de gaz à effet de serre

31 ENTREPRISES ont évalué leur exposition aux risques physiques liés au dérèglement climatique (20% du portefeuille)

Bilan carbone du portefeuille (scopes 1, 2 et 3)

4 646 996 TEQCO₂*

105 SOCIÉTÉS

ont réalisé un bilan carbone au cours des 2 dernières années, soit 26 de plus qu'en 2023 (+33%)

14 SOCIÉTÉS

ont évalué leur dépendance à la biodiversité (contre 3 en 2022 et 8 en 2023)

BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES ENVIRONNEMENT

Face à l'émergence de l'intelligence artificielle et à l'intensification des incertitudes (risques climatiques, pressions inflationnistes, instabilités géopolitiques, etc.), les trajectoires de décarbonation des entreprises entrent dans une nouvelle phase caractérisée par l'adoption d'outils technologiques avancés et par le développement de stratégies de coopération renforcée au sein des chaînes de valeur, constituant ainsi une condition sine qua non pour atteindre leurs objectifs climatiques, au sein d'écosystèmes complexes où les acteurs demeurent interdépendants.

L'intelligence artificielle, quant à elle, tend progressivement à s'imposer au cœur des processus industriels et logistiques des entreprises, marquant, pour nombre d'entre elles, un tournant dans le déploiement opérationnel de leur stratégie de décarbonation. Là où les premières générations de politiques climat reposaient sur une logique linéaire illustré par la réalisation de bilan carbone à intervalles fixes suivis d'actions de réduction ciblées, l'intelligence artificielle offre une vision plus granulaire et systémique, permettant non seulement de mesurer avec précision les données carbonées mais aussi de simuler des scénarios, anticiper les risques et optimiser la prise de décisions.



* Le bilan carbone du portefeuille a été calculé sur un périmètre de 240 sociétés ainsi constitué :

> 105 ont fait un bilan carbone complet.

> 135 n'ont pas fait de bilan carbone complet. Les données manquantes pour l'estimation de leur empreinte carbone des scopes 1, 2 et 3 ont été calculées par proxy sur le chiffre d'affaires.

LABORATOIRE PROVENDI

**Bons-en-Chablais,
Auvergne-Rhône-Alpes**

90 collaborateurs

Laboratoire Provendi est spécialisée dans la production de savon liquide de Marseille, de produits d'hygiène liquide et de soins pour la peau à destination des marques. Elle synthétise sur son site de Bons-en Chablais ses propres molécules naturelles de savon. Au service de grands comptes, l'entreprise s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients tout en renforçant son image de marque auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, grâce à sa contribution active à des pratiques plus durables au sein de son secteur.

En 2024, l'entreprise a déployé plusieurs projets RSE afin de soutenir ses engagements. Parmi ses principaux résultats figurent notamment la réalisation de son premier bilan carbone, préalable à l'élaboration d'une trajectoire de décarbonation et le passage à 100% de RPET (plastique recyclé) pour les flacons de son principal client, soit environ 2 millions d'unités, ce qui représente un levier important de réduction des émissions de CO₂.

En 2025, le groupe s'est doté d'une solution d'analyse du cycle de vie (ACV) enrichie par des modules intelligence artificielle, spécifiquement développée pour le secteur de la cosmétique. Outil innovant permettant une évaluation fine et rigoureuse de l'impact d'un produit à chaque étape de son cycle de vie, les analyses permises par celui-ci permettront d'orienter les choix de l'entreprise en matière de formulation, d'approvisionnement et de distribution, tout en facilitant la définition et le déploiement d'indicateurs clés pour mesurer la circularité des produits.

L'acquisition de cet outil innovant vise également à répondre à la demande croissante des clients en matière de mesure de l'empreinte carbone de leurs produits, tout en anticipant le déploiement progressif du Passeport numérique des produits (DPP), une mesure issue du Green Deal européen, dont la mise en œuvre dans le secteur cosmétique est attendue à l'horizon 2030. Ce faisant, Laboratoire Provendi s'inscrit pleinement dans une démarche proactive et confirme son positionnement de partenaire stratégique en s'adaptant aux exigences croissantes du marché et aux futures évolutions réglementaires.

E-RECYCLE

Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes - 11 collaborateurs

Entreprise spécialisée dans le reconditionnement de produits électriques, e-Recycle a pour vocation de prolonger la durée de vie des appareils en circulation, plaçant ainsi son activité au service de l'économie circulaire.

Opérant dans un marché complexe et en forte expansion au sein duquel les pratiques des reconditionneurs peuvent varier et générer des différences significatives en termes d'impact environnemental, e-Recycle, consciente de ces disparités et soucieuse de s'inscrire au-delà des standards du marché, a fait le choix de la rigueur et de la transparence, en optimisant et mesurant précisément l'évitement d'impact offert par ses produits.

Pour ce faire, l'entreprise a réalisé un premier bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) en 2023, qui lui a permis d'identifier et d'actionner des leviers de réduction, notamment sur les postes achats et transports. À titre d'exemple, e-Recycle réutilise désormais les composants récupérés sur les produits collectés pour limiter le recours à des pièces neuves fabriquées majoritairement en Asie et travaille à l'optimisation de sa plateforme logistique en réorientant progressivement son activité vers une clientèle d'entreprises et de distributeurs. L'évitement d'impact environnemental permis par les produits reconditionnés est systématiquement évalué à travers des analyses de cycle de vie (ACV) couvrant l'ensemble de son catalogue (soit entre 250 et 300 références). Ces évaluations permettent de quantifier précisément les émissions de CO₂e évitées, soit un total de 175 tonnes de CO₂ en 2023, ou 27,85 kg CO₂e en moyenne par produit reconditionné, et ouvre ainsi la voie à la génération de crédits carbone sur une plateforme spécialisée.

Enfin, pour valoriser sa démarche et affirmer la solidité de ses engagements auprès de ses parties prenantes, e-Recycle a obtenu en 2025 le label européen RecQ (Reconditionnement de Qualité) dédié aux produits électriques reconditionnés, venant ainsi attester de la qualité de ses processus de reconditionnement.

BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES ENVIRONNEMENT

GROUPE BOUVARD

Ceyzériat, Auvergne-Rhône-Alpes - 2 000 collaborateurs

Leader français dans la fabrication de biscuits sucrés labellisés « Agriculture biologique », implanté au cœur de la région Rhône-Alpes, le Groupe Bouvard compte à son actif 7 filières d'approvisionnement françaises et biologiques engagées dans le respect de la santé humaine et environnementale, tout en assurant des approvisionnements stables, durables et continus.

Malgré un environnement soumis à de fortes pressions (dérèglement climatique, inflation, instabilité géopolitique) et face aux profondes mutations du secteur agricole, Bouvard, maillon « central » de l'industrie agroalimentaire, réaffirme son engagement en faveur de la décarbonation du secteur agroalimentaire avec la validation courant 2024 de sa trajectoire de décarbonation par la Science Based Targets initiative (SBTi).

Cet engagement de référence donne un cap clair au Groupe pour réduire de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre : -55% sur les scopes 1 & 2 et -29% sur le scope 3 à horizon 2033 par rapport à 2023. Cet objectif à moins de 10 ans sur le scope 3 (94% de l'empreinte carbone) implique une transformation profonde à la fois

d'un grand nombre des pratiques des filières amont de production et du comportement des distributeurs comme des consommateurs afin de répartir la charge financière des coûts liés à la transition.

Intéressé par le mouvement « Pour une Agriculture du Vivant » qui vise à transformer le modèle agricole par l'action collective, Bouvard est engagé dans des initiatives de co-construction de nouveaux modèles de production et de partage des risques financiers entre producteurs, coopératives céréalières et distributeurs. Parmi les initiatives structurantes, le Groupe a co-financé une expérimentation de terrain visant à viabiliser de nouvelles techniques et modèles économiques de production de blé bas carbone.

Fidèle à son ambition de progrès continu, Bouvard promeut des modèles d'agriculture régénératrice au sein de ses filières d'approvisionnement via notamment ses chartes de production qui s'attachent au respect de l'intersaisonalité et de l'interculture au bénéfice de la qualité des sols, ou encore via sa participation à des groupes de travail interprofessionnels visant à accroître les infrastructures agroécologiques et la diversité des cultures.



> Focus « Entreprise solution »

E-SMART SYSTEMS

Norvège

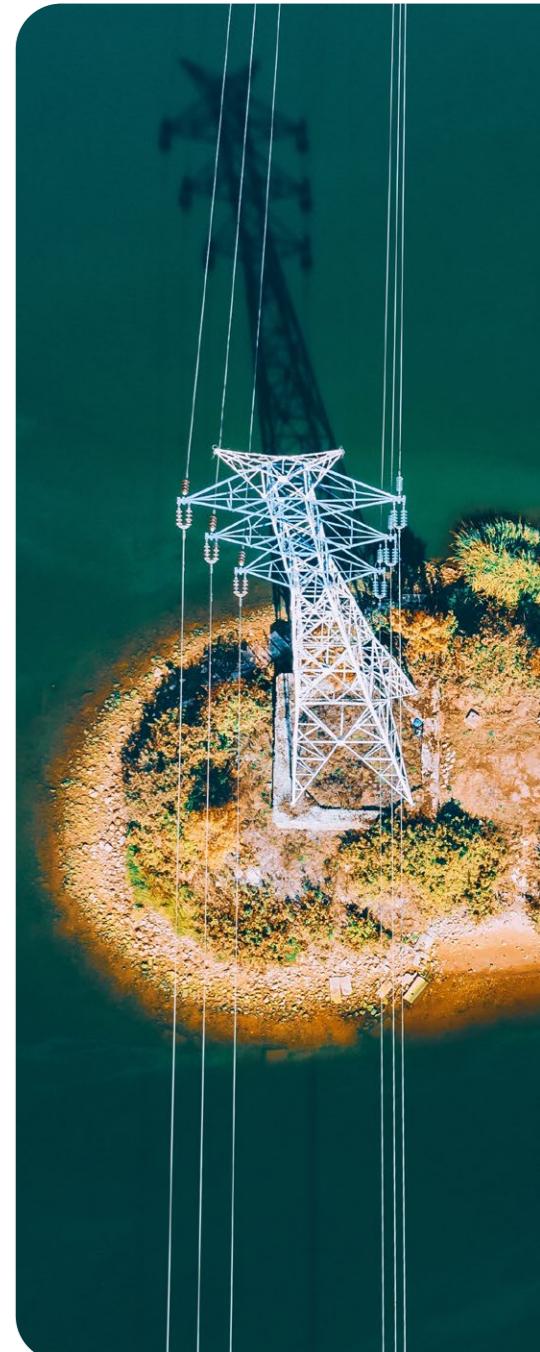
80 collaborateurs

Fondée en 2013 et basée à Halden en Norvège, eSmart Systems est une entreprise spécialisée dans l'intelligence artificielle et l'analyse de données au service des opérateurs de réseaux électriques. Ses technologies répondent aux défis croissants auxquels ces réseaux font face : vieillissement des infrastructures, fréquence accrue des aléas climatiques, et montée en puissance des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

La suite logicielle et de services Grid Vision® fournit aux opérateurs de réseaux une vue centralisée de l'ensemble de leurs actifs critiques ainsi que des analyses prédictives au service de la réduction des risques, de la planification des investissements et de la maintenance préventive. Aussi, ce jumeau numérique, en agrégant l'ensemble des données relatives à l'état physique des infrastructures jusqu'au niveau des composants, permet d'anticiper les défaillances, de renforcer la résilience du réseau et d'optimiser les coûts. La suite Grid Vision® inclut également une solution d'inspection intelligente basée sur l'intelligence artificielle. À partir d'images collectées (par drone, par hélicoptère etc.), le logiciel détecte et classe automatiquement les défauts sur les lignes et équipements. Cette technologie permet des inspections plus rapides et plus fiables, tout en réduisant leur empreinte environnementale et en renforçant la sécurité des intervenants.

En 2024, 7 297 défauts critiques ont été identifiés grâce à eSmart Systems, contribuant à éviter des pannes, des coupures prolongées et des départs de feu, avec leurs conséquences économiques et climatiques importantes.

En plus de son impact environnemental via la maintenance réseau et de sa contribution à leur modernisation, eSmart Systems accélère à la décarbonation des inspections en favorisant le recours aux drones plutôt qu'aux hélicoptères et aux inspections manuelles. Cette évolution, outre son impact environnemental positif, évite les risques humains liés aux inspections manuelles. En 2024, plus de 11 000 km de lignes ont été inspectés par drone, avec un objectif de 14 000 km en 2025.



BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES SOCIAL

Chiffres clés

Sur 240 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 48% et 91% - hors cas particulier de la publication de l'index EgaPro) :

Effectifs ETP
en 2024 :

67 460

**91 %
DE CONTRATS**
à durée indéterminée

**27 %
DE FEMMES**
au sein de la
gouvernance
opérationnelle

**53 %
ONT UN
MÉCANISME**
de partage de la
valeur actionnariale
non obligatoire

46 % DES ENTREPRISES
en portefeuille ont réalisé une enquête
sur l'engagement des employés



Le pilier social est au cœur des mutations profondes que traversent les entreprises dans un contexte notamment marqué par des tensions sur le marché de l'emploi, le développement rapide des cas d'usage de l'IA générative et une quête de sens prononcée chez les jeunes générations. Au carrefour de ces transformations, la RSE bien mise en œuvre est un catalyseur d'opportunités : à titre d'illustration, agir en faveur de la santé et la sécurité des salariés a des impacts positifs à la fois sur les coûts de l'entreprise et sur les coûts supportés par le système de santé et d'assurance maladie. Intensifier les efforts en matière de formation influe positivement sur la productivité de l'entreprise et sur la cohésion sociale via l'emploi.

RUMEUR PUBLIQUE

La Plaine Saint-Denis, Île-de-France - 90 collaborateurs

Agence indépendante spécialisée en communication d'influence, Rumeur Publique accompagne entreprises et institutions dans la réalisation de leurs ambitions stratégiques. Soucieuse d'intégrer la responsabilité au cœur de ses actions, l'agence a déployé une stratégie RSE structurée avec pour premier pilier « Les Humains au cœur » visant notamment à promouvoir le bien-être des collaborateur.e.s et l'égalité des chances.

En 2024, cette démarche s'est concrétisée par le déploiement d'une série d'actions dédiées à la prévention

des risques psychosociaux. Des conférences et ateliers dédiés ont été proposés aux collaborateur.e.s abordant des thématiques clés telles que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ou l'épuisement professionnel. Dans la continuité de ces actions, l'agence a lancé un baromètre social afin de permettre l'identification de leviers d'amélioration durable de la qualité de vie au travail – un paramètre majeur du bien-être des collaborateur.e.s et de la performance collective.

Par ailleurs, Rumeur Publique affirme son engagement en faveur de l'égalité des chances, notamment via son partenariat actif avec l'École de la 2^e Chance. Celui-ci se traduit par une large palette d'actions sur le terrain : accueil de jeunes au sein de l'agence, visites du studio podcast et audiovisuel et ateliers de prise de parole en public. Parallèlement, l'agence déploie des actions ciblées dans ses recrutements afin de diversifier les profils, en valorisant les parcours atypiques et en reconstruisant les critères de sélection traditionnels, autant d'initiatives qui visent à stimuler l'innovation et la créativité au sein des équipes.

GROUPE BATIBIG

Clichy, Île-de-France - 1 200 collaborateurs

Acteur de référence dans la maintenance multi-spécialiste et la rénovation d'immeubles de copropriété, de bureaux et d'habitation, Batibig intervient dans tous les domaines du bâtiment : plomberie, couverture, étanchéité, électricité, travaux sur corde, miroiterie...

Compte tenu de son secteur d'activité, le Groupe est exposé à de forts enjeux en termes de sécurité dont la maîtrise constitue non seulement une condition impérative pour assurer la protection des salariés, mais aussi un levier clé pour maintenir la performance opérationnelle et garantir la pérennité des activités. Ainsi, l'entreprise a amorcé dès 2022, une démarche pour renforcer sa compréhension des risques professionnels via notamment la réalisation d'une analyse des accidents du travail (par métier et par typologie d'accidents) qui s'est concrétisée en 2024 par la création d'un département dédié à la Qualité, la Sécurité et l'Environnement (QSE), chargé de piloter ces enjeux stratégiques à l'échelle des 60 filiales du Groupe.

Aussi, le département QSE de Batibig, dont la mission principale est de réduire les taux d'accidentologie du Groupe, a défini un socle

commun d'exigences minimales en matière de sécurité, applicable à l'ensemble de ses entités, afin d'harmoniser les pratiques malgré les différences en termes de culture sécurité observées entre ces dernières. Ce socle commun repose sur cinq objectifs clés : l'organisation de réunions sécurité pour tous les nouveaux arrivants, afin d'ancrer les bons réflexes dès leur intégration; le suivi de la remise des équipements de sécurité pour chaque salarié, afin d'assurer que chacun dispose bien des équipements adéquats; la réalisation de visites sécurité terrain, au minimum une fois par trimestre, pour observer les pratiques en conditions réelles, identifier les risques potentiels et renforcer la prévention; la tenue d'une réunion annuelle de prévention, visant à rappeler les bonnes pratiques et encourager les échanges autour des enjeux sécurité; et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUREP).

Le suivi de ces objectifs, réalisé trimestriellement en présence des directeurs de chaque entité, permet notamment d'identifier les obstacles rencontrés par les équipes, afin de définir des axes d'amélioration et de mettre en œuvre, le cas échéant, des actions d'accompagnement proposées par le département QSE du Groupe.

BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES SOCIAL

GROUPE EMALEC

Saint Genis les Ollières, Auvergne-Rhône-Alpes
300 collaborateurs

Emalec, spécialiste de la maintenance multi-technique, emploie près de 400 salariés et gère 13 000 sites à travers la France et l'Europe. L'itinérance et la polyvalence étant au cœur de son modèle économique, l'entreprise a, dès sa création, fait de la formation une priorité essentielle afin de garantir une offre de services de qualité tout en répondant aux exigences croissantes des clients.

Animée par la volonté de consolider son positionnement stratégique dans un environnement concurrentiel, Emalec a engagé il y a trois ans une structuration de sa fonction RH et de sa marque employeur visant notamment à révéler l'identité réelle et les valeurs profondes de l'entreprise, jusque-là peu visible, malgré ses nombreux atouts. Forte de son expérience en matière de formation continue, l'entreprise a su capitaliser sur ce socle pour affirmer et renforcer son positionnement en matière d'intégration, de formation et d'inclusion.

À ce titre, l'entreprise a franchi une étape majeure en 2024 avec la création d'Emalec Academy. Cette école de formation, qui propose plusieurs parcours certifiants ou diplômants, porte deux ambitions : accompagner les personnes en reconversion ou éloignées de l'emploi en leur offrant des formations qualifiantes favorisant ainsi leur employabilité et répondre à la demande croissante en professionnels qualifiés dans ces secteurs techniques qui sont souvent dévalorisés.

Depuis son lancement, 15 personnes ont rejoint Emalec Academy, et 90 % des techniciens formés en 2024 ont été recrutés en CDI au sein de la société par la suite. Portée par cette première réussite, Emalec prévoit désormais d'organiser deux à trois promotions par an afin d'élargir l'accès à ses formations. Enfin, les efforts déployés par le Groupe pour structurer et incarner sa marque employeur portent leurs fruits, comme en témoigne la forte progression du vivier de candidats (plus de 300 % en 2 ans) illustrant ainsi le renforcement de l'attractivité de l'entreprise.



> Focus « Entreprise solution »

GLEAMER

Cachan, Île-de-France

74 collaborateurs

Fondée en 2017, Gleamer est une start-up française de la Medtech spécialisée dans le développement de solutions d'intelligence artificielle appliquées à l'imagerie médicale.

Face aux défis croissants auxquels sont confrontés les systèmes de santé - distorsion croissante entre le volume croissant d'examens et le nombre de radiologues, prévalence des maladies chroniques, fortes disparités d'accès aux soins entre les territoires - l'IA apparaît comme un levier majeur pour transformer les pratiques médicales et améliorer les parcours de soins via l'optimisation des diagnostics, la fluidification des parcours de prise en charge des patients ou encore l'automatisation des workflows pour redonner du temps aux soignants.

Dans cette perspective, les solutions développées par Gleamer, dont l'efficacité a été rigoureusement validée par plus de 35 études cliniques, permettent de réduire en moyenne de 30 % les erreurs de diagnostic, de diminuer jusqu'à 35 % le temps de lecture des examens, et de détecter jusqu'à 29 % de fractures supplémentaires par rapport à une lecture sans assistance, contribuant ainsi à améliorer de manière significative la qualité, la fiabilité et la rapidité des diagnostics.

Déployées dans plus de 2 500 établissements de santé à travers plus de 45 pays, son offre couvre aujourd'hui près de 70 % des examens radiologiques courants à travers 10 solutions d'IA - de la radiographie standard (XRay) au scanner, en passant par la mammographie et l'IRM, totalisant plus de 40 millions d'examens analysés par an.

La fiabilité et la robustesse des solutions proposées reposent sur un socle scientifique d'excellence. À date, plus de 35 publications ont été réalisées dans des revues médicales internationales de référence, telles que Radiology, European Journal of Radiology ou Skeletal Radiology, attestant de la rigueur méthodologique et de la pertinence médicale des algorithmes développés. En parallèle, cette assise scientifique s'accompagne d'un réseau de plus de 50 collaborations avec des établissements de santé de renommée internationale, parmi lesquels l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) ou Charité à Berlin.



BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES GOUVERNANCE

Chiffres clés

Sur 240 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 47% et 78%) :

44 % DES ENTREPRISES

en portefeuille ont au moins un indépendant au sein de la gouvernance actionnariale

50 % ONT FORMALISÉ

une charte achats responsables

14 %

conditionnent la rémunération du ou de la dirigeant(e) à la réalisation d'objectifs RSE

62 %

ONT AU MOINS une femme au sein de la gouvernance actionnariale

59 %

ont formalisé une politique RSE ou de durabilité

67 %

ont un(e) responsable RSE

73 %

ont une certification ou un label de qualité (a minima)

Malgré le recul des réglementations CSRD et CS3D, nous observons un consensus de la part des entreprises de taille intermédiaire que nous accompagnons : placer la durabilité au cœur d'une stratégie permet de renforcer sa résilience et d'accroître sa compétitivité dans un écosystème où les exigences environnementales et sociales des parties prenantes restent fortes.

FEDERATION STUDIOS

Paris, Île-de-France

280 collaborateurs

Acteur international majeur de l'audiovisuel, Federation Studios est spécialisé dans la création, la production et la distribution de contenus originaux pour les diffuseurs et le cinéma.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux auxquels l'industrie audiovisuelle est confrontée, Federation Studios s'engage à contribuer à la transformation durable du secteur en mobilisant plusieurs leviers d'actions complémentaires. Cela s'illustre notamment par la réduction de son empreinte carbone à travers la définition d'objectifs quantitatifs en matière de productions éco-labellisées et par la création et la diffusion de contenus engagés contribuant à une transformation positive des imaginaires collectifs.

Portée par la direction du Groupe, la démarche RSE de Federation Studios repose également sur l'implication active de ses collaborateurs, à travers leurs pratiques quotidiennes comme leur engagement au sein du Comité Impact. Espace dédié à la réflexion et à l'innovation autour des enjeux de durabilité dans le secteur audiovisuel, ce comité trouve son origine en 2020 avec la création d'un Green Committee, à l'initiative de collaborateurs désireux d'intégrer les préoccupations environnementales dans les pratiques de l'entreprise. En 2024, ce comité devient le Comité Impact.

Il élargit ainsi son champ d'action aux enjeux sociaux, intégrant notamment des réflexions sur la représentation des femmes dans les fictions en questionnant la place, les rôles et les stéréotypes associés aux personnages féminins, et sur la parité dans les métiers techniques de l'audiovisuel. Ce comité transversal, qui réunit chaque mois douze « ambassadeurs » issus de différents métiers et niveaux de responsabilités, incarne ainsi une dynamique collective et participative, au cœur de la stratégie durable de Federation Studios.

GROUPE ORA

Sartrouville, Île-de-France

290 collaborateurs

Avec son offre 360° pour l'agencement sur-mesure et l'animation de point de vente; alliant conseil stratégique, éco-conception, production, déploiement et solutions de fin de vie ; le Groupe Ora se positionne comme un partenaire privilégié des grandes Maisons du luxe.

La matière première étant au cœur des enjeux de durabilité et de performance de l'entreprise, le Groupe Ora déploie une stratégie RSE ambitieuse et structurée qui repose sur trois leviers complémentaires : i) la gestion durable de ses approvisionnements, ii) l'optimisation de la consommation de matières premières via la digitalisation des processus industriels et iii) le développement de l'économie circulaire, à travers le tri, le réemploi industriel et l'upcycling artistique.

En plaçant la durabilité au cœur de son modèle d'affaires, l'entreprise parvient à se démarquer de ses concurrents, renforçant ainsi sa compétitivité auprès de grands donneurs d'ordre toujours plus exigeants tant en matière économique qu'environnementale.

À date, plus de 15% des appels d'offres remportés par le Groupe l'ont été grâce à son engagement RSE différenciant, traduisant ainsi la montée en puissance des préoccupations RSE dans la sélection des partenaires des leaders du marché, comme en témoigne le gain en 2024 d'un appel d'offres stratégique émis par L'Oréal (>10% du chiffres d'affaires 2023) qui visait la sélection d'un partenaire unique pour le marketing opérationnel, sur la base d'une grille de notation intégrant 25% de critères RSE.

Autre atout différenciant du Groupe Ora : la maîtrise de son outil industriel implanté en France qui garantit à ses clients, souvent soumis à des obligations strictes de reporting extra-financiers, une traçabilité précise de leurs impacts indirects en termes de consommation d'énergie, de matériaux utilisés et d'émissions de gaz à effet de serre. La maîtrise de sa production a également pour bénéfice de renforcer la capacité de résilience de l'entreprise et de préserver sa compétitivité face à l'incertitude (géopolitique, économique, climatique ou sanitaire).

Aujourd'hui le Groupe ORA accélère sur les métiers du conseil et de la prospective durable pour accompagner et guider ses clients dans la création d'un nouveau modèle de retail d'avant-garde qui doit passer de la responsabilité à la contribution positive.



BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLES GOUVERNANCE

SITES

Rueil-Malmaison, Île-de-France

650 collaborateurs

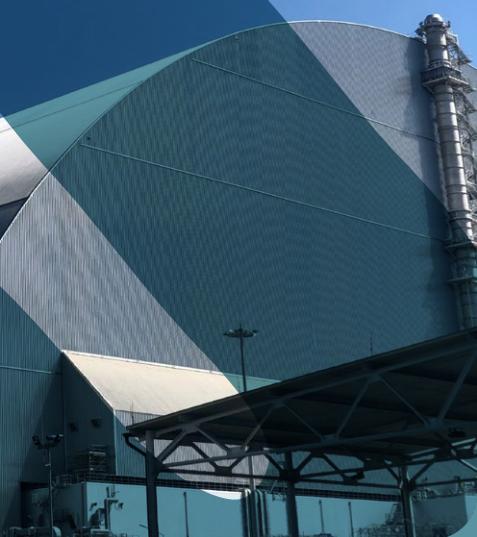
Spécialisé dans la durabilité et la performance des infrastructures et des équipements sensibles, le Groupe Everenn intervient dans des secteurs stratégiques et souverains. Il propose à leurs acteurs une offre technique intégrée, conçue pour répondre aux enjeux de performance durable, de transition énergétique, de maîtrise des risques, de réduction des nuisances et de pérennisation des actifs sensibles.

Présent dans des secteurs fortement réglementés, en particulier le nucléaire qui représente plus de 50% de son activité, le Groupe Everenn s'est structuré autour de standards internationaux exigeants tels que les normes ISO 9001, 14001, 45001 et 19443, gages de rigueur et de fiabilité. Fort de son excellence opérationnelle en matière de qualité, santé, sécurité et environnement, le Groupe travaille à la structuration de sa stratégie RSE, en capitalisant sur les actions déjà en place et en valorisant les initiatives existantes, dans l'optique d'accélérer l'intégration de la durabilité dans les processus décisionnels du Groupe tout en renforçant la visibilité de ses engagements auprès de ses parties prenantes externes.

Si l'intégration de la RSE dans la gouvernance est d'ores et déjà effective, les membres du Comité Exécutif ont des objectifs RSE pris en compte dans leurs évaluations qualitatives annuelles, elle fait aujourd'hui l'objet d'un renforcement significatif. À ce titre, un comité RSE, à fréquence trimestrielle, est en cours de déploiement et aura la vocation de mobiliser les parties prenantes internes autour de thématiques clés parmi lesquelles le partage de la valeur, les achats et relations fournisseurs ou encore la biodiversité.

En parallèle, le Groupe a développé un programme d'actions à impact à l'échelle nationale qui donne lieu à de nombreuses initiatives telles que des actions solidaires ancrées dans les territoires ou des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques, permettant ainsi de renforcer l'engagement des collaborateurs et d'accroître leur sensibilisation aux enjeux RSE.

Pour guider sa démarche, le groupe a rejoint en 2024 le Pacte Mondial des Nations Unies, marquant ainsi un tournant significatif dans son cheminement vers la durabilité et affirmant sa volonté de s'inscrire dans une dynamique internationale.



LYV HEALTHCARE

Nantes, Pays-de-la-Loire

11 collaborateurs

Start-up dédiée à l'amélioration de la prise en charge de l'endométriose – une maladie chronique, invalidante et invisible – Lyv Healthcare s'est donnée pour mission de changer radicalement la vie de millions de femmes souffrant de cette pathologie.

Pour y parvenir, Lyv a développé une application mobile certifiée dispositif médical reposant sur une approche pluridisciplinaire afin d'améliorer la qualité de vie des femmes atteintes d'endométriose. Son efficacité clinique fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un essai randomisé contrôlé, en vue d'un remboursement par la Sécurité Sociale, afin de rendre la solution accessible au plus grand nombre. En parallèle, la solution est déployée auprès d'entreprises, contribuant ainsi à faire évoluer les politiques QVT tout en levant les tabous liés à la maladie et au handicap invisible dans le monde professionnel.

Plaçant la science au cœur de sa démarche, Lyv dispose d'un Comité médical et scientifique réunissant des professionnels de santé experts (radiologues, algologues, kinésithérapeutes, sage-femmes, etc.) qui joue un rôle central dans la co-construction des contenus de son dispositif médical numérique ainsi que dans les réflexions relatives à son positionnement dans le parcours de soin. L'expertise de ses membres permet également d'assurer une veille scientifique sur l'endométriose, garantissant une information rigoureuse aux utilisatrices de la solution. Par ailleurs, Lyv participe à son échelle à combler la dette scientifique associée à la maladie via des collaborations avec des partenaires cliniques et académiques.

Avec l'ambition d'ancrer son action dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, la start-up vise l'obtention de l'agrément ESUS et anticipe dès à présent la mise en place de son Comité Impact. Composé de professionnels de santé, de patientes, de représentants d'associations et sociologues, il aura pour mission de guider Lyv dans ses choix stratégiques et la réalisation de sa mission, en portant notamment une réflexion sur les enjeux structurels liés à l'accès aux soins – tels que l'illectronisme ou la désertification médicale.



| N° | Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Métrique | Unité | 2023 | | 2024 | | Explication | Plan d'actions et objectifs pour la prochaine période de référence |
|------------------------|--|---|-----------------------------------|---|-----------|---|-----------|-------------|--|
| 1.1 | Émissions de GES Scope 1 | Émissions de GES Scope 1 | tCO ₂ eq | 38 259 | 204 / 226 | 44 781 | 238 / 240 | | |
| 1.2 | Émissions de GES Scope 2 | Émissions de GES Scope 2 | tCO ₂ eq | 5 533 | 204 / 226 | 11 210 | 238 / 240 | | |
| 1.3 | Émissions de GES Scope 3 | Émissions de GES Scope 3 | tCO ₂ eq | 275 056 | 204 / 226 | 357 513 | 236 / 240 | | |
| 1.4 | Total des émissions de GES | Émissions de GES Scope 1, 2 & 3 attribuées au Groupe Siparex | tCO ₂ eq | 318 849 | 204 / 226 | 413 504 | 238 / 240 | | |
| 2 | Empreinte carbone | Emprunte carbone par M€ investis | tCO ₂ eq / M€ investis | 306 | 204 / 226 | 212 | 238 / 240 | | |
| 3 | Intensité GES des entreprises bénéficiaires | Intensité GES du Fonds par M€ de chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille | tCO ₂ eq / M€ de CA | 353 | 226 / 226 | 334 | 236 / 240 | | |
| 4 | Exposition aux entreprises présentes dans le secteur des énergies fossiles | Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles | % | 0% | 226 / 226 | 0% | 240 / 240 | | |
| 5 | Part d'énergie non renouvelable consommée et produite | Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable des entreprises bénéficiaires provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage | % | 87% | 64 / 226 | 42% | 166 / 240 | | |
| 6 | Intensité énergétique par secteur à fort impact climatique | Consommation d'énergie en MWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires, par secteur climatique à fort impact | MWh / M€ de CA | Section A : 0 Section B : 0 Section C : 59,48 Section D : 17,95 Section E : 0 Section F : 1,22 Section G : 16,57 Section H : 328,87 Section I : 0 | 114 / 226 | Section A : 0 Section B : 0 Section C : 122,22 Section D : 0 Section E : 0 Section F : 3,51 Section G : 816,22 Section H : 609,13 Section I : 0 | 94 / 240 | | Nous recommandons la lecture du rapport ESG & Climat du Groupe Siparex au titre de l'exercice 2024 ainsi que de son rapport article 29 LEC disponible en annexe pour une vue d'ensemble des actions mises en place par le Groupe Siparex ainsi que de sa feuille de route et de ses objectifs ESG & RSE. |
| 7 | Activités affectant négativement les zones sensibles pour la biodiversité | Part des investissements dans des entreprises bénéficiaires dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises bénéficiaires ont un impact négatif sur ces zones | % | 1,8% | 118 / 226 | 0,0% | 183 / 240 | | La quasi-totalité des écarts observés entre les 2 années de référence s'explique par des variations de périmètre. |
| 8 | Émissions de polluants dans l'eau | Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée | Tonnes / M€ | 0,00 | 78 / 226 | 0,00 | 161 / 240 | | |
| 9 | Déchets dangereux générés | Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée | Tonnes / M€ | 1,12 | 91 / 226 | 2,09327 | 173 / 240 | | |
| 10 | Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales | Part des investissements dans des sociétés bénéficiaires qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | % | 0% | 118 / 226 | 0% | 207 / 240 | | |
| 11 | Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | % | 59% | 116 / 226 | 69% | 207 / 240 | | |
| 12 | Écart de rémunération non ajusté | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements | % | 15% | 140 / 226 | 16% | 154 / 240 | | |
| 13 | Diversité au conseil | Proportion moyenne des hommes au sein des conseils d'administration des entreprises bénéficiaires d'investissements, exprimé en moyenne pondérée | % | 85% | 140 / 226 | 76% | 204 / 240 | | |
| 14 | Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sousmunitions, armes chimiques et armes biologique) | Part des investissements dans les entreprises bénéficiaires impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées | % | 0% | 226 / 226 | 0% | 240 / 240 | | |
| PAI optionnel 1 | Ratio de déchets non recyclés | Tonnes de déchets non recyclés générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée | Tonnes / M€ investis | 0,351 | 56 / 226 | 1,726 | 118 / 240 | | |
| PAI optionnel 2 | Taux de fréquence des accidents | Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée | Taux / M€ investis | 0,001 | 111 / 226 | 0,064 | 183 / 240 | | |

CONFORMITÉ À L'ARTICLE 29 DE LA LOI ÉNERGIE CLIMAT

Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Présentation de la démarche d'investissement responsable du Groupe Siparex

Spécialiste français indépendant du capital-investissement, le Groupe Siparex comptait un total cumulé de 3,7 Md€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024, couvrant l'ensemble des segments du marché depuis le venture capital jusqu'au midcap européen en passant par la dette privée. De la start-up à l'entreprise de taille intermédiaire, la plateforme Siparex finance et accompagne des projets entrepreneurial à fort potentiel de création de valeur.

Au service de ses clients et intrinsèquement voué à contribuer au développement de modèles d'entreprises durables, le Groupe Siparex est pleinement conscient des défis posés par la transition écologique. Actionnaire professionnel responsable attaché à la création de valeur durable pour ses investisseurs comme pour l'ensemble de ses parties prenantes, il est également convaincu de son rôle clé d'accélérateur des transformations au cœur de l'économie et promoteur de modèles de transition justes et inclusifs. Fidèle à la vision de ses fondateurs et grands investisseurs pour lesquels la création de richesses résulte avant toute chose de la croissance durable des entreprises accompagnées, Siparex s'attache à mesurer la performance de ses investissements à l'aune de critères financiers mais également de la contribution aux grands enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (« ESG »). C'est dans cet esprit que Siparex a adhéré en 2013 aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et que le Groupe s'applique à promouvoir activement les meilleures pratiques de la profession. Siparex est notamment signataire des engagements de l'Initiative Climat International et de la Fondation Finance for Biodiversity ainsi que des trois chartes de France Invest (Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance, Charte Parité et Charte d'engagement sur le partage de la valeur).

Cette démarche d'investissement responsable fondée sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes les étapes du cycle d'investissement comme du cycle de vie des fonds depuis leur conception jusqu'à leur liquidation repose sur les dispositions suivantes :

Conception des produits

- Développement de fonds article 9 SFDR et de fonds d'impact investing thématiques.
- Inclusion d'objectifs ESG clairs dans la stratégie d'investissement de nos Fonds article 8 SFDR.
- Conditionnement du versement d'une part significative du carried interest à l'atteinte d'objectifs ESG qualitatifs et quantitatifs prédefinis.

Stratégie d'investissement

- Renforcement des exclusions sectorielles pour les nouveaux fonds article 8 et 9 SFDR nouvellement créés, en ce compris le financement direct de l'extraction d'énergies fossiles carbonées (charbon, gaz et pétrole) et la production d'électricité à partir d'énergies fossiles carbonées (charbon et pétrole).
- En complément de la politique ESG du Groupe, pour nos fonds article 8 SFDR, définition de priorités d'impact en cohérence avec les moyens internes et externes d'accompagnement opérationnels et stratégiques mobilisables pour transformer les participations.

Analyse des opportunités d'investissement

- Intégration des facteurs ESG dans les analyses de risques des opportunités d'investissement.
- Analyse renforcée des risques de transition et des risques physiques liés au changement climatique et à la transition bas carbone.
- Analyse renforcée de la maturité des entreprises cibles en matière de transition climatique et de leur potentiel i) d'atténuation de leur empreinte environnementale et ii) d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique et du dépassement des limites planétaires.

Structuration des opérations d'investissement

- Intégration d'objectifs ESG dans la convention de partage de la performance des cadres clés actionnaires et / ou les règles d'attribution des bonus annuels aux cadres clés.
- Mise en place de financements dont la marge est conditionnée à l'atteinte d'objectifs ESG voire strictement climatiques (dits « prêts à impact » ou « sustainability linked loans »).

Promotion d'une démarche de progrès

- Réalisation d'un diagnostic holistique de maturité RSE & Climat des entreprises investies en amont de l'investissement sinon à l'issue de l'opération.
- Évaluation de la maturité des plans de transition climat des participations via un référentiel propriétaire, inspiré des méthodes ACT de l'ADEME, nommé Siparex FACT (*Siparex Fund Accelerate Climate Transition*, présenté en fin de rapport).
- Définition d'un plan d'actions RSE & Climat centré sur les principaux objectifs matériels de l'entreprise avec pour objectif systématique en matière de climat i) la réduction progressive de l'intensité carbone de l'activité, ii) la structuration d'un plan de transition et iii) l'alignement à horizon 10 ans de la trajectoire climatique de l'entreprise à l'Accord de Paris.
- Mise à disposition des moyens stratégiques et opérationnels du Groupe Siparex pour la mise en œuvre du plan d'actions RSE & Climat ; à commencer par le Directeur RSE & Climat du Groupe (recruté début 2024 en position d'*Operating partner* avec pour mission principale l'accompagnement opérationnel des participations).
- Suivi annuel du plan d'actions RSE & Climat dans le cadre des instances de gouvernance et du processus de reporting ESG.

Cession des investissements

- Valorisation de la démarche de progrès et du potentiel de création de valeur extra-financière dans le mémorandum de cession.
- Réalisation au cas par cas de revues ESG vendeur.

Liquidation des produits

- Pour les fonds concernés dont le versement du carried interest est conditionné pour partie à l'atteinte d'objectifs ESG : fléchage des sommes gardées en réserve du fonds concerné (faute d'atteinte de 100 % des objectifs ESG) vers une sélection d'initiatives, d'associations et d'organismes d'intérêt général ou structures équivalentes dans le but de compenser la part des objectifs ESG non atteints (i.e. le financement d'initiatives visant à lutter directement ou indirectement contre le changement climatique). Ce fléchage est soumis à l'avis du Comité d'Impact du Groupe Siparex.

Avec pour ambition d'être reconnu pour la solidité et l'efficacité de cette démarche d'investisseur responsable attaché à une création de valeur durable, le Groupe Siparex s'est donné 3 priorités de transformation positive afin de guider son action :

- › la décarbonation,
- › la parité femme-homme,
- › le partage de la valeur avec les salariés.

Pour chacune de ces 3 priorités, Siparex s'est fixé des objectifs à horizon 2030 en cohérence avec ses engagements externes auprès notamment de l'Initiative Climat International et de France Invest.

Moyens de communication aux investisseurs

Conformément aux bonnes pratiques de l'industrie en la matière, nous nous appliquons à communiquer régulièrement sur les performances financières et extra-financières des entreprises en portefeuilles aux souscripteurs de nos fonds. Au cas particulier du suivi des critères et objectifs ESG pris en compte, nous communiquons aux souscripteurs de nos fonds et mettons à leur disposition au sein de leur intranet individuel sécurisé :

- › un rapport ESG annuel de fonds;
- › une revue des principaux enjeux ESG entreprise par entreprise dans les rapports semestriels de fonds.

Nous profitons par ailleurs de la réunion annuelle des souscripteurs de nos fonds ainsi que des comités consultatifs semestriels de nos fonds pour communiquer une revue des principaux enjeux et bonnes pratiques ESG des entreprises en portefeuilles.

Nous communiquons par ailleurs sur notre site web l'ensemble de notre démarche ESG et notre actualité ESG via le rapport annuel ESG du Groupe.

Adhésion de l'entité à des chartes et initiatives relatives à l'ESG

Parmi les engagements du Groupe Siparex figurent :

- › L'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies

Les PRI définissent un ensemble de principes pour guider les investisseurs dans l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement.

- › La signature des engagements de l'initiative Climat International (ICI)

L'ICI est une initiative qui vise à mieux comprendre et à lutter contre le changement climatique. Elle s'engage à mobiliser les acteurs du secteur du capital-investissement pour prendre des mesures concrètes en faveur de la transition vers une économie plus durable et à faible émission de gaz à effet de serre.

- › La signature de la Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest

Cette Charte vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de responsabilité actionnariale sur les dimensions sociétale et environnementale et de bonne gouvernance.

- › La signature de la Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest

Cette Charte vise à promouvoir la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent. Elle comprend 30 engagements et fixe des objectifs quantifiés pour les sociétés de gestion et leurs participations. L'ambition est d'atteindre d'ici 2030 une représentation de 25 % de femmes à des postes de senior au sein des équipes d'investissement, ainsi qu'une présence de 30 % de femmes dans les comités de direction des participations.

- › La signature de la Charte d'engagement sur le partage de la valeur

Cette charte vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de partage de la valeur avec les salariés. Ces signataires s'engagent notamment à jouer un rôle moteur auprès de leurs entreprises en portefeuille afin d'augmenter à court terme le taux de couverture de leurs salariés par au moins un dispositif de partage annuel de la valeur créée ; et de promouvoir, dans le long terme, le partage de la création de valeur actionnariale à travers l'actionnariat salarié et le partage de la plus-value dans toutes les situations où ces deux mécanismes sont pertinents.

- › La signature des engagements de la Fondation Finance for Biodiversity

La Fondation Finance for Biodiversity a pour vocation de mobiliser et de fédérer les institutions financières autour de la préservation de la biodiversité en facilitant la collaboration entre ses membres à travers des groupes de travail dédiés, tout en assurant la coordination entre les signataires engagés et les organisations partenaires.

Parmi les contributions du Groupe Siparex à des initiatives relatives à l'ESG figurent :

- › La Présidence du Conseil d'Administration de France Invest, association professionnelle de référence de l'industrie du capital-investissement en France, assumée par Bertrand RAMBAUD, Président du Groupe Siparex, de juin 2023 à juin 2025.

- › La co-Présidence de la Commission Sustainability de France Invest assumée par Simon Ruchaud, Directeur Produits & Durabilité du Groupe Siparex, depuis juin 2025.

- › TiLT Capital est membre du Enlit Impact Circle, qui contribue à l'organisation de l'une des conférences de référence dans le domaine de la transition énergétique.

- › TiLT Capital est également sponsor de la « Task force on carbon pricing » (conduite par Edmond Alphandéry sur la question du prix de l'externalité CO₂ dans la lutte contre le changement climatique), de la plateforme « Je Décarbone » (plateforme dédiée aux solutions de décarbonation dans l'industrie, créée par les Nouveaux Systèmes Energétiques en lien avec l'ADEME) et Cleantech Group (session sur l'industrialisation des cleantechs).

Moyens internes déployés par l'entité

Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG

› Description globale des ressources liées à l'ESG

Les ressources liées à l'ESG ont pour principales missions de structurer le volet opérationnel de la stratégie ESG, de la décliner au sein du Groupe en fonction des spécificités de chacune de ses activités et d'assurer sa mise en œuvre ainsi que le respect des engagements ESG du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Ressources clés de l'accompagnement du changement au sein du Groupe, elles sont structurées comme suit :

Gouvernance ESG :

La gouvernance ESG du Groupe Siparex repose sur deux organes clés : le Comité Exécutif Groupe et le Comité ESG Groupe.

Le Comité Exécutif Groupe porte la responsabilité de la stratégie ESG & RSE et de l'atteinte des objectifs de la feuille de route ESG & RSE 2030.

Le Comité ESG Groupe est présidé par Céline Joubert, Directrice des opérations et membre du Comité Exécutif du Groupe Siparex. Composé de huit membres permanents, dont trois membres du Comité Exécutif Groupe, a pour mission principale de (i) proposer au Comité Exécutif une feuille de route ESG & RSE détaillée et priorisée, (ii) d'assurer la déclinaison opérationnelle de la stratégie ESG et (iii) consolider et diffuser l'ensemble des bonnes pratiques ESG & RSE au sein de l'organisation. Pour ce faire, il mobilise l'ensemble des expertises et des initiatives du Groupe autour de chantiers fédérateurs, assurant ainsi une approche cohérente et intégrée des enjeux ESG.

› Céline Joubert, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associée, Directrice des opérations Groupe

› Nicolas Piau, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associé en charge de l'activité TiLT Capital

› Priscille Clément, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associée, Directrice de la Communication et de la Marque Groupe

› Adrien Sirera, Directeur d'investissement de l'activité Entrepreneurs

› Pauline Paquet, Directrice des opérations XAnge

› Antoine Joint, Directeur RSE & Climat Groupe

› Simon Ruchaud, Directeur Produits & Durabilité Groupe

› Héloise Servettaz, Chargée de mission ESG Groupe

Équipe ESG :

L'équipe ESG, composée de Simon Ruchaud et d'Héloise Servettaz, respectivement Directeur Produits & Durabilité et Chargée de mission ESG du Groupe Siparex, a pour principales missions d'accompagner les équipes d'investissement dans l'intégration des risques de durabilité dans leur processus d'investissement et l'amélioration continue de leurs pratiques.

Elle s'attache i) à co-concevoir avec les équipes d'investissement la politique ESG des nouveaux véhicules d'investissement et à diffuser les bonnes pratiques ESG au sein du Groupe ; ii) à développer et mettre à disposition des équipes d'investissement les outils et méthodes de formation et d'analyse ESG ; iii) à assurer la conformité des pratiques et des moyens aux réglementations telles que l'article 29 de la loi Énergie Climat ou le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR) ; iv) et enfin à assurer le respect des obligations de reporting à l'attention des souscripteurs des Fonds.

L'équipe ESG est placée sous la responsabilité opérationnelle de Céline Joubert, Directrice associée en charge des opérations et membre du Comité Exécutif Groupe, tout comme Antoine Joint, Directeur RSE & Climat du Groupe Siparex, dont la mission prioritaire est d'apporter un support opérationnel et stratégique aux participations en portefeuille dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie RSE & Climat.

La part des équivalents temps plein (ETP) dédiée à l'ESG rapportée aux encours totaux gérés par le Groupe Siparex s'élève à 0,0000000081 % (3 ETP pour 3,7 Md€ d'encours sous gestion au 30 décembre 2024).

Équipe opérationnelle ou Operating Team :

L'Operating Team du Groupe Siparex se compose de 8 *operating partners*, professionnels dotés d'expertises spécifiques et d'un savoir-faire en gestion de projets, mis à disposition des entreprises en portefeuille. Parmi ses cadres, on trouve notamment Nicolas Réquillart-Jeanson, (Directeur Digital ou Chief Digital Officer), Antoine Joint (Directeur RSE & Climat ou Chief CSR & Climate Officer) et Pauline Paquet (Directrice des Opérations de la marque XAnge). Cette équipe est placée sous la responsabilité opérationnelle de Céline Joubert, Chief Operating Officer du Groupe.

La mission de cette équipe est d'apporter un support opérationnel et stratégique aux entreprises en portefeuille dans leur stratégie de développement et de création de valeur. Cela se matérialise par des actions déployées pour structurer leur gouvernance, accélérer leur transformation digitale, développer leur marque employeur, mettre en œuvre leur stratégie RSE & Climat, anticiper les risques et opportunités liés aux changements climatiques et à la transition bas carbone.

› Ressources techniques dédiées à la prise en compte de l'ESG

Siparex a recours à une plateforme centralisée de collecte et de pilotage des données ESG (greenscope) et s'est équipé début 2025 de la solution Altitude développée par AXA Climate pour l'évaluation des risques liés au dérèglement climatique (physiques et de transitions) et à la nature (à commencer par les dépendances aux services écosystémiques et la proximité aux zones sensibles pour la biodiversité) des entreprises du portefeuille. Le Groupe Siparex a noué également une vingtaine de partenariats de confiance avec des experts du conseil ESG & RSE ; à commencer par Indefi, PwC, Komizo Partners, Naldeo, ERM, Utopies, Meaneo.

› Recours à des prestataires externes et fournisseurs de données

Comme indiqué plus haut, le Groupe Siparex s'appuie sur une large palette de prestataires externes reconnus, segmentés par expertises thématiques et sectorielles, pour mettre en œuvre sa politique ESG. Siparex n'a pas recours à ce stade à des fournisseurs de données ESG mais sollicite ponctuellement des experts externes pour la mise à disposition de benchmarks afin de positionner les entreprises en portefeuilles.

› Ressources financières consacrées à l'ESG

En 2024, une enveloppe totale cumulée de l'ordre de 1 M€ a été consacrée à l'ESG.

› Montant des investissements dans la recherche

Le Groupe Siparex n'investit pas directement dans la recherche en matière ESG.

Actions menées en vue de renforcement des capacités internes de l'entité

› Formations des cadres dirigeants et des collaborateurs

- Programme interne de formation continue (plus de 30 formations réalisées depuis 2022), animé par des experts externes ou internes, autour d'une large palette de thèmes, incluant l'intégration opérationnelle des enjeux ESG, RSE et Climat dans le cycle d'investissement.

- Organisation de sessions de formation à la CSRD pour les équipes d'investissement afin i) de présenter le cadre général de la CSRD, ii) d'expliquer la notion de double matérialité et iii) de mettre en pratique les concepts abordés à travers un cas concret en groupe.

- Accompagnement des équipes d'investissement par l'équipe ESG et le Directeur RSE & Climat dans la réalisation des analyses ESG des entreprises cibles ainsi que dans la définition des plans d'actions RSE & Climat.

- Formations sur-mesure pour les équipes d'investissement avec cas pratiques issus de leurs portefeuilles. À titre d'illustration, l'équipe Siparex Entrepreneurs a suivi un Programme Executive avec l'EM Lyon sur les enjeux climatiques dans le cycle d'investissement.

- Formation interne, animée par le Directeur RSE & Climat, aux enjeux spécifiques de l'adaptation aux changements climatiques : présentation des scénarios de réchauffement de la Trajectoire d'Adaptation aux Changements Climatiques française (TRACC) et du support opérationnel proposé aux équipes d'investissement et aux participations sur ce sujet.

- Organisation de formations internes à la prise en main de l'outil Altitude by AXA Climate pour les équipes d'investissement afin de les rendre autonomes dans l'évaluation de la vulnérabilité des opportunités d'investissement aux aléas changements climatiques, à la transition bas carbone et à l'érosion de la biodiversité.

› Stratégie de communication

- Inclusion systématique d'une séquence ESG dans le programme des séminaires internes du Groupe.

- Publication sur le site web Siparex du rapport annuel ESG & Climat du Groupe.

- Information interne régulière sur les activités de la Fondation Siparex ainsi que sur les activités de l'Operating Team et de l'équipe ESG.

› Diffusion des bonnes pratiques au sein du Groupe Siparex

- Partages d'expérience réguliers entre les équipes d'investissement sur les pratiques d'investissement et de suivi des participations via le Comité Exécutif du Groupe, la réalisation de projets transversaux, ou encore les travaux de l'équipe ESG et de l'Operating Team.

- Développement de procédures, d'outils et de référentiels par l'équipe ESG et le Directeur RSE & Climat à l'attention de l'ensemble des activités d'investissement du Groupe.

- Renforcement des savoir-faire du Groupe en matière de gestion des risques, à commencer par la gestion des risques de transition liés aux changements climatiques.

› Accompagnement du changement

- Renforcement de la politique ESG des nouveaux fonds en co-construction avec les équipes d'investissement.

- Mise à disposition des équipes d'investissement d'outils et de méthodes d'analyse ESG et de renforcement de la performance RSE & Climat des participations.

Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance

Le Comité Exécutif du Groupe Siparex s'appuie sur le Comité ESG Groupe pour la mise en œuvre de la stratégie ESG & RSE 2030. Ce dernier informe régulièrement le Comité Exécutif de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route 2030, à minima une fois par an.

À noter que Bertrand Rambaud, Président du Groupe Siparex, a été élu Président du Conseil d'Administration de France Invest en juin 2023 pour un mandat de 2 ans. Il est pleinement conscient des principaux enjeux ESG de l'industrie ainsi que de l'actualité réglementaire.

À noter également que 3 des 10 membres du Comité Exécutif siègent au Comité ESG Groupe, instance de référence de suivi des enjeux et obligations ESG du Groupe. Les travaux du Comité ESG sont également complétés par une restitution trimestrielle des travaux de veille réglementaire produits par la Direction de la conformité et du contrôle interne (DCCI).

Le Comité ESG s'appuie sur l'équipe ESG, l'Operating Team et plus largement l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour la réalisation des objectifs ESG 2030. Leur déclinaison activité par activité du Groupe est à la fine de la responsabilité des Directoires d'activité.

Le suivi régulier des plans d'actions RSE & Climat est assuré par le Directeur RSE & Climat main dans la main avec les équipes d'investissement. Le suivi régulier des performances ESG des entreprises en portefeuilles est assuré par l'équipe ESG et diffusé, à minima une fois par an, aux souscripteurs des fonds concernés.

Intégration des risques de durabilité dans la politique de rémunération

La rémunération variable de l'équipe ESG et du Directeur RSE & Climat ainsi qu'une part de la rémunération variable de Céline Joubert dépendent du respect de la feuille de route ESG pour l'année N fixés en fin d'année N-1; matérialisée notamment par les indicateurs suivants :

- › Respect des obligations réglementaires du Groupe
- › Livraison des rapports ESG des fonds
- › Animation du programme de formation interne
- › Proportion du portefeuille équipée d'une stratégie RSE & Climat
- › Degré d'atteinte des objectifs ESG des fonds concernés gérés par le Groupe
- › Degré d'atteinte des objectifs fixés par le Comité ESG Groupe en relai du Comité Exécutif Groupe

À noter par ailleurs qu'à fin 2024, plus de 50 % des capitaux disponibles pour l'investissement (« Dry Powder ») au sein du Groupe visaient explicitement l'atteinte d'objectifs ESG et que plus du tiers des collaborateurs sont directement concernés par leur réalisation via la détention de parts ouvrant droit au « carried interest » : le versement d'une part significative du carried interest étant conditionné à l'atteinte d'objectifs ESG définis dans le règlement de chacun des concernés.

Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité

À date, le règlement interne du Conseil de Surveillance de la holding de tête du Groupe Siparex (SIGEFI Private Equity) n'intègre pas de critères ESG mais un suivi annuel de la feuille de route ESG est prévu au sein de ce dernier.

Stratégie d'engagement

Périmètre d'entreprises concernées par la stratégie d'engagement

Convaincu que l'engagement constitue l'un des leviers les plus efficaces pour soutenir les participations dans leurs transformations durables, la stratégie d'engagement actionnarial du Groupe Siparex couvre 100 % de ses activités.

Pour ce faire, en complément des positionnements d'actionnaire professionnel actif et transformant, les activités du Groupe mettent à la disposition de leurs participations en portefeuille les outils et les ressources utiles au développement de modèles d'entreprises durables :

- › Support opérationnel et stratégique de l'Operating Team.
- › Organisation de webinaires de formation et d'information.
- › Promotion des programmes d'accompagnement subventionnés (Décarbon'Action, Diag Eco-Flux, ACT Pas à Pas, PACTE Industrie, etc.) et des dispositifs de financement de la transition environnementale.
- › Développement et mise à disposition de programmes d'accompagnement individuels et collectifs propriétaires.
- › Création d'un Club RSE & Climat visant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs.
- › Mise à disposition de solutions techniques et d'expertises à tarifs pré-négociés via le programme « Siparex for business ».
- › Mise à disposition via une interface web partagée de guides pratiques, de fiches techniques et d'un annuaire d'expertises techniques dédiées aux enjeux RSE & Climat (prestataires, solutions logicielles spécialisées, etc.).

Cette ambition vise à renforcer leur résilience face aux enjeux contemporains (dérèglement climatique, instabilité géopolitique, risque technologique, etc.) tout en répondant aux attentes croissantes de leurs nombreuses parties prenantes.

Présentation de la politique de vote

Le Groupe Siparex participe activement à la gouvernance des entreprises dans lesquelles il investit, comme l'illustre sa politique d'engagement actionnarial (en accès libre sur son site web). Les sociétés de gestion du Groupe Siparex exercent les droits de vote attachés aux titres détenus par les fonds qu'elles gèrent, en se référant aux principes suivants :

- › L'approbation des comptes et l'affectation du résultat,
- › La modification des statuts,
- › La nomination et la révocation des mandataires sociaux et autres organes,
- › Les conventions dites « réglementées »,
- › Les programmes d'émission et de rachat de valeurs mobilières,
- › La désignation des contrôleurs légaux des comptes,
- › Tout autre type de résolution spécifique.

Les représentants de Siparex participent physiquement aux assemblées générales des entreprises en portefeuilles et votent dans le respect de la politique d'engagement actionnarial du Groupe.

L'information des souscripteurs sur l'application de la politique d'engagement actionnarial est effectuée au moyen du rapport annuel de gestion de chacun des fonds sous gestion.

Bilan de la politique de vote

La rédaction du bilan de la politique de vote du Groupe Siparex au titre de l'année 2024 est en cours de finalisation.

Bilan de la stratégie d'engagement

100 % des entreprises en portefeuilles i) ont fait l'objet en 2024 d'un dialogue sur au moins un enjeu matériel en matière de RSE & de Climat et ii) ont été invitées à bénéficier des outils et ressources proposées par le Groupe Siparex.

Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Les fonds institutionnels article 8 et 9 SFDR en période d'investissement gérés par Siparex excluent systématiquement à minima :

- › la fabrication ou le commerce de tabac,
- › la production, le commerce et/ou la distribution de mines antipersonnel (MAP) et des bombes à sous-munitions (BASM) ainsi que la fabrication des éléments clés pour l'assemblage et le fonctionnement desdites armes et toute entreprise qui contrevent à la Convention d'Oslo du 30 mai 2008 et à la Convention d'Ottawa du 18 septembre 1997,
- › l'exploitation de casinos, jeux d'argent et entreprises équivalentes,
- › l'exploitation de toute activité liée à la pornographie,
- › les activités préjudiciables à l'environnement (en ce inclus toute entreprise réalisant plus de dix (10) % de son chiffre d'affaires au travers d'activités liées au charbon, telles que, notamment, l'extraction du charbon ou de la production d'électricité par centrale au charbon).
- › les activités d'extraction d'énergies fossiles et de production d'électricité en utilisant des énergies fossiles.

Taxonomie européenne et combustibles fossiles

Taxonomie européenne

À fin 2024, les portefeuilles gérés par le Groupe Siparex comptaient six entreprises soumises à la DPEF sinon à la NFRD, tenues de publier des indicateurs d'alignement à la taxonomie (1,4% des encours sous gestion). Les données d'alignement à la taxonomie présentées ci-dessous présentent une approche pondérée par les montants investis des données déclarées au 31 décembre 2024 :

- 0,10% des chiffres d'affaires.
- 20,35% des dépenses d'investissement (CAPEX).

Nous estimons par ailleurs que près de 50% des montants investis au 31 décembre 2024 sont éligibles à au moins un des objectifs environnementaux de la taxonomie verte de l'Union européenne.

Activités liées aux énergies fossiles

À fin 2024, nous estimons à 1,4% la part des encours historiques résiduels indirectement exposés à l'exploration, à l'extraction, au négoce, au transport et au stockage de combustibles fossiles et à 0% la part des encours historiques résiduels directement exposés à l'exploration, à l'extraction, au négoce, au transport et au stockage de combustibles fossiles.

Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

Bien que le Groupe Siparex ne se soit pas encore doté d'une stratégie d'alignement basée sur les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, nous considérons l'intégration des enjeux climatiques comme une priorité stratégique et une responsabilité incontournable en tant qu'investisseur. Conscients de notre rôle dans l'accélération de la transition vers une économie bas-carbone, nous avons structuré une démarche rigoureuse, concrète et adaptée à notre métier de capital-investisseur. Cette approche climat se décline à chaque étape du cycle d'investissement afin de réduire l'empreinte carbone des entreprises, renforcer leur résilience face aux risques physiques et de transition, et générer une performance durable pour nos fonds.

› Analyse des opportunités d'investissement

- Application systématique de nos critères d'exclusion.
- Pour les fonds ayant formalisé un engagement d'investissement durable minimal, vérification de la part du chiffre d'affaires alignée avec les objectifs d'investissement durable du Groupe Siparex.
- Réalisation systématique d'une due diligence ESG & Climat en interne, renforcée dans la majorité des cas par la réalisation de travaux de due diligences par des tiers experts externes. Ces travaux couvrent l'analyse stratégique des risques et opportunités liés à la transition vers une économie bas-carbone (réglementation, technologies, évolution des marchés...).
- Évaluation des risques climatiques physiques liés à la nature avec pour priorité l'exposition aux aléas météorologiques.
- Évaluation de la maturité des plans de transition climat via l'outil interne Siparex FACT (présenté ci-dessous).

› Investissement

- Intégration d'objectifs climatiques *a minima* dans la rémunération des cadres clés des participations.

› Accompagner la transformation

- Co-construction des feuilles de route RSE & Climat avec les équipes dirigeantes, en mobilisant les outils appropriés (à commencer par Siparex FACT) et l'expertise de notre Operating Team et de partenaires spécialisés.
- Soutien proactif aux projets RSE structurants à travers l'allocation de ressources humaines et financières ciblées.

› Valoriser et pérenniser

- Mesure et valorisation des progrès réalisés, à travers des indicateurs de performance ESG-climat intégrés au reporting.
- Intégration des enjeux climatiques dans les réflexions stratégiques de sortie (exit ESG readiness).
- Promotion des entreprises engagées auprès des acquéreurs, en soulignant la création de valeur durable générée.
- Contribution à la résilience à long terme des entreprises du portefeuille et à la performance globale des fonds.

› Siparex FACT : un référentiel propriétaire d'évaluation de la maturité climat des opportunités d'investissement et d'alignement de la stratégie Climat des participations avec l'Accord de Paris

Conçu par Antoine Joint et directement inspirée des méthodes ACT (Accelerate Climate Transition) de l'ADEME, Siparex FACT est un outil propriétaire, premier du genre dans l'industrie de la gestion financière jusque-là équipée pour la mise en transition des participations (principalement via le référentiel SBTi) et des sociétés de gestion (ACT Finance ou encore les initiatives Net Zero) mais démunie pour la mise en transition des véhicules d'investissement.

En tant qu'investisseur et partenaire de confiance des entreprises en portefeuille, nous portons la responsabilité de fixer des objectifs climatiques ambitieux et de soutenir nos participations dans leurs projets de transition, en leur apportant des moyens et outils adaptés.

Partant du constat que l'indicateur CO₂eq, bien qu'utile, ne suffit pas à évaluer la maturité climatique d'une entreprise, car présentant des limites de fiabilité et ne couvrant pas la diversité des enjeux et leviers essentiels aux plans de transition climatique, Siparex FACT vise à la fois à évaluer la maturité d'une entreprise dans sa démarche de transition climatique et à identifier ses axes de progression.

Il couvre via un système logique de 25 questions les six dimensions clés indispensables à la construction de stratégies climatiques robustes et ambitieuses : i) Engagement et formation, ii) Plan de décarbonation, iii) Performances carbone, iv) Ressources et financement de la décarbonation, v) Stratégie et gouvernance, vi) Reporting et communication.

À chaque réponse correspond un **stade de maturité réparti en 5 catégories progressives** (Basic, Standard, Advanced, Next Practice ou Low carbon transition aligned). Le niveau de maturité global d'une participation étant le résultat d'une approche pondérée des 25 questions. L'évaluation du degré d'alignement du fonds à l'Accord de Paris procédant d'une logique similaire d'agrégation des degrés d'alignement individuels à l'Accord de Paris.

Siparex FACT permet enfin aux participations d'élaborer une feuille de route climat, sur la base d'une cinquantaine d'actions proposées. Il s'appuie sur les 10 principes suivants :

› **Impliquer la direction au plus haut niveau** pour fixer des objectifs climatiques ambitieux et adapter la gouvernance en conséquence.

› **Renforcer les compétences internes** en formant les collaborateurs clés aux enjeux climatiques et aux outils spécifiques à leurs métiers.

› **Évaluer ses émissions de gaz à effet de serre** fréquemment et rigoureusement.

› **Fixer des objectifs de réduction robustes**, déclinées en indicateurs métiers.

› **Identifier les risques et opportunités stratégiques** liés aux défis climatiques.

› **Définir une vision long terme** de l'activité intégrant les exigences de la transition bas carbone.

› **Adapter son modèle d'affaires et sa stratégie** pour garantir leur résilience face aux contraintes climatiques.

› **Élaborer un plan d'actions** concret pour réduire les émissions directes et indirectes liées aux opérations et aux produits et services achetés et vendus.

› **Contribuer au développement des puits carbone** directement ou indirectement, par une démarche robuste et structurée.

› **S'engager avec transparence** auprès des parties prenantes internes et externes et rendre compte des progrès réalisés régulièrement.

À partir de chacune des réponses aux 25 questions, notées sur une échelle de 1 à 5, Siparex FACT délivre un score « Participation ». Ce score est le produit i) des notes de maturité obtenu pour chacune des 25 questions et i) d'un système de pondération, distinguant secteurs carbo-intensifs (industrie, transports, tourisme, agroalimentaire, etc.) des secteurs moins émetteurs de carbone comme le tertiaire ou le numérique.

Deux questions additionnelles, non prises en compte dans le score de maturité, permettent d'adresser les notions de transition juste (impacts sociaux négatifs) et de transition globale (au-delà du climat).

Tableau synthétique du référentiel Siparex FACT

| Module | Sous Modules | Questions | Note de Maturité (1 à 5) | Pondération Carbo-intensif | Pondération non carbo-intensif |
|--------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Engagement et formation | Engagement | Évaluation du niveau d'engagement de l'équipe de gestion sur les enjeux climat | | - | - |
| | Formation | Évaluation du plan de développement des compétences de l'équipe de gestion aux enjeux climat | | - | - |
| | Engagement | L'entreprise a-t-elle pris des engagements en faveur du climat et mis en place des incitations financières? | 4 % | 8 % | 4 % |
| | Formation | L'entreprise a-t-elle sensibilisé et formé ses collaborateurs et managers aux enjeux climatiques et RSE? | 4 % | | 4 % |
| Performance carbone | Empreinte carbone | L'entreprise a-t-elle effectué une évaluation de ses émissions de GES* | 5 % | 32 % | 5 % |
| | | Comment sont calculées les émissions de GES? | 5 % | | 5 % |
| | | L'entreprise a-t-elle déterminé les métriques pertinentes pour évaluer sa performance en matière d'émissions de GES? | 4 % | | 4 % |
| | Cibles de réduction et alignement | L'entreprise a-t-elle déterminé une cible de réduction des émissions de GES? | 5 % | | 4 % |
| | | Les objectifs de performance actuels en matière de carbone couvrent-ils les jalons à long terme et intermédiaires? | 4 % | | 4 % |
| | | L'entreprise est-elle en voie d'atteindre tous les objectifs de performance passés et actuels? | 5 % | | 4 % |
| | | La tendance future proche de l'intensité de mes émissions Scope 1+2 est-elle alignée sur la tendance de la trajectoire de référence de mon entreprise? | 4 % | | 4 % |
| | | Risques de transition | 5 % | | 3 % |
| Stratégie et gouvernance | Risques physiques et adaptation | L'entreprise a-t-elle réalisé une analyse de vulnérabilité aux aléas climatiques présents et futurs tenant compte des données météorologiques, de différents scénarios de réchauffement et/ou du plan national d'adaptation PNACC? | 5 % | 30 % | 2 % |
| | Stratégie | L'entreprise a-t-elle développé une vision de son activité dans un monde bas carbone? | 5 % | | 5 % |
| | | La stratégie bas carbone est-elle intégrée efficacement à la stratégie globale de l'entreprise? | 4 % | | 5 % |
| | Business Model | La stratégie comprend-elle le développement de modèles d'affaires qui contribuent à l'économie bas carbone? | 5 % | | 5 % |
| | Gouvernance | Quelle est l'entité/la fonction de plus haut niveau qui porte la responsabilité des questions de changement climatique au sein de l'entreprise? | 5 % | | 5 % |

| Module | Sous Modules | Questions | Note de Maturité (1 à 5) | Pondération Carbo-intensif | Pondération non carbo-intensif |
|---|----------------------------|---|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Plan de décarbonation | Décarbonation | L'entreprise a-t-elle identifié toutes les actions potentielles qui pourraient contribuer à sa stratégie de décarbonation? | | 4 % | 20 % |
| | | L'entreprise mène-t-elle des actions pour réduire les émissions de GES liées aux produits ou services achetés? | | 4 % | |
| | | L'entreprise mène-t-elle des actions sur ses produits ou services afin d'améliorer leur performance carbone? | | 4 % | |
| | | Quelle est la part des produits ou services bas carbone dans le chiffre d'affaires? | | 4 % | |
| Ressources et financement de la décarbonation | Netzero | L'entreprise mène-t-elle des actions pour soutenir le développement des puits carbonés? | | 4 % | 10 % |
| | Ressources humaines | Des ressources humaines sont-elles allouées au déploiement de la feuille de route climat? | | 4 % | |
| Communication et reporting | Communication et reporting | Comment évoluent les investissements/CAPEX dédiés à la transition bas carbone (TBC)? | | 4 % | 8 % |
| | | Dans quelle mesure l'entreprise assure-t-elle un reporting régulier et une communication transparente sur ses engagements et performances carbone envers ses parties prenantes? | | 2 % | |
| Transition juste et globale | Transition juste | L'entreprise a-t-elle évalué les potentiels impacts négatifs générés par les actions de décarbonation sur les enjeux sociaux et sociétaux? | Oui/non | - | - |
| | Transition globale | L'entreprise a-t-elle évalué les potentiels impacts négatifs générés par les actions de décarbonation sur les enjeux liés à la nature (eau, ressources, forêt, biodiversité)? | Oui/non | - | - |

À l'échelle du portefeuille, les scores individuels des participations sont équipondérés.
Pour obtenir le score du fonds, nous agrégeons la maturité climat de l'équipe d'investissement avec une coefficient de pondération de 10 % et la maturité climat du portefeuille avec une coefficient de pondération de 90 %.
La maturité climat des participations, du portefeuille et du fonds s'inscrit dans le système d'évaluation ci-contre.
Le référentiel Siparex FACT permet également aux participations d'élaborer une feuille de route de transition bas carbone, sur la base d'une cinquantaine d'actions proposées.
À noter enfin que le Siparex FACT s'appuie sur les frameworks et guides les plus reconnus en France et à l'international, notamment les méthodes SBTi et ACT de l'Ademe.

| Siparex FACT Maturity | Siparex FACT Score |
|-------------------------------|--------------------|
| Basic | <1 |
| Standard | Entre 1 et 2 |
| Advanced | Entre 2 et 3 |
| Next practice | Entre 3 et 4 |
| Low carbon transition aligned | Entre 4 et 5 |

Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Au 30 juin 2024, le Groupe Siparex ne s'est pas encore doté d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. Néanmoins, nous travaillons à la constante amélioration de nos connaissances et pratiques en matière de préservation de la biodiversité afin d'être en mesure à moyen terme de définir une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité.

Nous avons engagé une démarche progressive d'apprentissage et de structuration visant à construire, à terme, une stratégie cohérente et alignée avec les cadres internationaux relatifs à la biodiversité. Dans cette perspective, un premier plan d'actions opérationnel, en adéquation avec nos outils et ressources actuels, a été élaboré et déployé auprès de nos fonds. Il constitue les premières fondations de notre future stratégie biodiversité et comprend les axes suivants :

› Intégration de la biodiversité dans les processus ESG

Les enjeux de biodiversité sont intégrés dans notre grille de diagnostic holistique de maturité ESG à l'investissement. Quant à notre questionnaire ESG, il comprend une dizaine d'indicateurs dédiée à la biodiversité.

› Analyse des impacts et dépendances de notre portefeuille à la biodiversité

En 2023, des analyses préliminaires ont permis d'identifier les principaux impacts et dépendances des entreprises en portefeuille. Ces premiers résultats ont donné lieu à une cartographie préliminaire présentée dans notre rapport Article 29 LEC au titre de l'exercice 2023. En 2024, nous avons renforcé nos outils en adoptant l'outil Altitude, développé par Axa Climate, et avons approfondi les premières analyses réalisées via l'intégration de données à la fois sectorielles et spécifiques aux sites des entreprises.

› Appui à la montée en compétences des participations

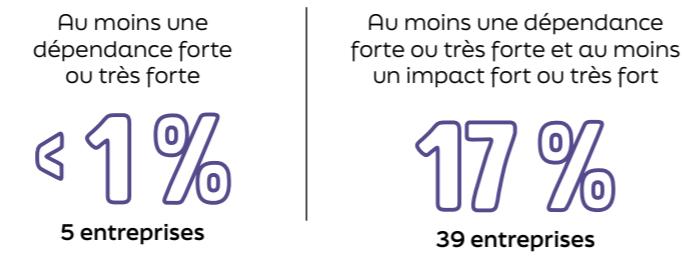
Deux webinaires thématiques ont été organisés en 2024. Le premier portait sur l'évaluation de la vulnérabilité aux risques liés à la nature (climat et biodiversité) et le second sur les méthodes et ressources disponibles pour mesurer l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité et des réflexions sur l'intégration de cette dimension dans la stratégie de celle-ci.

› Résultat de l'évaluation des impacts et dépendances (avec la méthode ENCORE) pour les entreprises en portefeuille à fin 2023

Nous présentons en suivant les résultats de nos analyses d'exposition des portefeuilles gérés par Siparex à fin 2023 aux impacts et aux dépendances à la biodiversité.

L'analyse des impacts et dépendances de chacune des participations des portefeuilles gérés par le Groupe nous a permis d'identifier :

- les entreprises ayant au moins une dépendance forte ou très forte à la biodiversité
- les entreprises ayant au moins un impact fort ou très fort sur la biodiversité
- les entreprises ayant à la fois au moins un impact fort ou très fort et au moins une dépendance forte ou très forte à la biodiversité.



* Parmi elles, 40% soit 94 entreprises qui n'ont pas un impact fort ou très fort sur les émissions de GES.

Extrait de l'approche consolidée des impacts et dépendances à la biodiversité du portefeuille à fin 2023

| % des M€ investis | Sous-secteurs ENCORE | Dépendances | | | | Impacts | | | | | | |
|-------------------|---------------------------------------|--------------|---------------|------------------------|-----------------|--------------|---------------|------------------------|-----------------|-------------|------------------|-----------|
| | | Ground water | Surface water | Water flow maintenance | Bio-remediation | Disturbances | GHG emissions | Non-GHG air pollutants | Soil pollutants | Solid waste | Water pollutants | Water use |
| 10,5 % | Application Software | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 8,5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 25,5 | 0,0 | 0,0 |
| 7,2 % | Industrial Machinery | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 233,8 | 389,7 | 233,8 | 311,8 | 311,8 | 311,8 | 311,8 |
| 6,1 % | Diversified Support Services | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 32,5 | 0,0 | 0,0 | 97,4 | 129,9 | 97,4 | 129,9 | 129,9 |
| 4,7 % | Health Care Facilities | 100,9 | 100,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 168,1 | 0,0 | 100,9 | 100,9 | 100,9 | 0,0 |
| 4,5 % | Research & Consulting Services | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 8,7 | 0,0 | 0,0 | 26,2 | 35,0 | 26,2 | 35,0 | 35,0 |
| 4,2 % | Electrical Components & Equipment | 29,5 | 29,5 | 0,0 | 0,0 | 29,5 | 0,0 | 0,0 | 39,3 | 29,5 | 39,3 | 0,0 |
| 4,1 % | Packaged Foods & Meats | 202,1 | 202,1 | 121,3 | 80,9 | 0,0 | 202,1 | 0,0 | 121,3 | 161,7 | 121,3 | 161,7 |
| 3,8 % | Specialized Finance | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 41,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| 3,2 % | Commodity Chemicals | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 74,6 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 |
| 3,1 % | Distributors | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 43,2 | 54,0 | 43,2 | 21,6 | 0,0 | 21,6 | 0,0 |
| 3,1 % | IT Consulting & Other Services | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,8 | 0,0 | 0,0 | 8,3 | 11,1 | 8,3 | 11,1 | 11,1 |
| 2,8 % | Automobile Manufacturers | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 105,1 | 175,1 | 105,1 | 140,1 | 140,1 | 140,1 | 140,1 |
| 2,5 % | Data Processing & Outsourced Services | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 10,0 | 13,3 | 13,3 |
| 2,4 % | Building Products | 43,0 | 43,0 | 43,0 | 0,0 | 0,0 | 71,7 | 57,4 | 0,0 | 28,7 | 57,4 | 71,7 |
| 2,0 % | Paper Products | 58,4 | 58,4 | 35,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 35,0 | 46,7 | 0,0 | 46,7 | 58,4 |
| 1,9 % | Systems Software | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 34,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 103,3 | 0,0 | 0,0 |
| 1,9 % | Diversified Chemicals | 14,9 | 14,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 22,3 | 29,8 | 0,0 | 29,8 | 37,2 |

Ces deux approches d'analyse nous permettent :

- d'identifier les entreprises et secteurs les plus dépendants à la biodiversité et impactant le plus la biodiversité ;
- et de mettre en place les dispositifs d'atténuation et d'adaptation les plus adaptés au regard notamment de notre responsabilité fiduciaire.

Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

L'analyse comme le suivi des critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance ainsi que leur prise en compte dans les décisions d'investissement et de gestion constituent une verticale à part entière de notre dispositif de gestion des risques.

› Analyse des opportunités d'investissement

Quelle que soit l'activité du Groupe Siparex concernée, l'analyse des critères ESG fait partie intégrante de l'analyse des risques et opportunités. Nous renforçons régulièrement nos outils et méthodes d'analyse ESG et plus particulièrement en matière de climat avec la mise à disposition des équipes d'investissement de l'outil Siparex FACT (cf. supra) d'évaluation de la maturité climatique des opportunités d'investissement. Ce dernier évalue à la fois le profil de risques climatiques de l'opportunité d'investissement et sa maturité en matière de gestion des risques physiques et de transition liés au changement climatique.

Les diagnostics RSE & Climat des opportunités d'investissement approfondies sont renforcées au cours du process par la consultation de tiers experts, la réalisation d'analyses stratégiques complémentaires et la présentation des opportunités d'investissement à un Comité d'Experts, collège consultatif d'une dizaine de membres choisis pour leur réputation et leur expérience sectorielle, stratégique et de direction d'entreprises. Ce dernier exerce un regard critique sur les fondamentaux industriels, financiers et extra-financiers de l'opportunité analysée, la pertinence et l'ambition de son projet de développement. Ses avis viennent enrichir la cartographie des principaux risques et enjeux.

› Décision et structuration des investissements

Les opportunités d'investissement pour lesquelles des enjeux environnementaux et/ou sociaux significatifs et matériels ont été pré-identifiés, le recours à un tiers expert externe en amont de la décision d'investissement est systématiquement commandé par le Comité d'Investissement. Dans le cas contraire, la revue des enjeux ESG est réalisée dans les premiers mois suivant la décision d'investissement avec pour objectif opérationnel de basculer sans délai dans la formalisation sinon le renforcement du plan d'actions RSE & Climat.

Pour une part significative et croissante des nouveaux investissements depuis 2020, nous inscrivons des objectifs RSE & Climat dans les conventions de partage de la performance des cadres clés co-actionnaires afin d'assurer l'alignement des intérêts sur la bonne gestion des risques ESG.

› Suivi des investissements

Les plans d'actions RSE & Climat des participations sont suivis régulièrement par le Directeur RSE & Climat en lien avec les équipes d'investissement concernées (cf. supra) et annuellement à minima au sein de l'organe de gouvernance actionnariale. Ce suivi donne notamment lieu à la production d'un rapport annuel ESG de fonds à l'attention des souscripteurs du fonds ainsi que d'un rapport annuel individuel, support des discussions au sein de l'organe de gouvernance actionnariale.

Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Le Règlement SFDR, également connu sous le nom de Règlement européen (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier, impose des règles de transparence aux acteurs financiers en exigeant la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs sur la durabilité dans les processus d'investissement.

Le règlement en question représente un jalon emblématique dans le plan d'action de la Commission européenne visant à soutenir le financement d'une croissance durable. Il porte l'objectif d'encourager activement les investissements dans des placements durables afin de créer une environnement financier favorable à la transition vers une économie plus verte.

Au 31 décembre 2024, les produits financiers du Groupe Siparex relevant du règlement SFDR sont classés de la façon suivante :

- 44 fonds classés sous l'article 6 SFDR totalisant 35% des actifs sous gestion
- 13 fonds classés sous l'article 8 SFDR totalisant 52% des actifs sous gestion
- 4 fonds classés sous l'article 9 SFDR totalisant 13% des actifs sous gestion

65% des encours gérés par le Groupe Siparex au 31 décembre 2024 prenaient en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

SIPAREX

/ Groupe

5, rue Feydeau 75002 PARIS • Tél. : +33 (0)1 53 93 02 20

107, rue Servient 69003 LYON • Tél. : +33 (0)4 72 83 23 23

Contact : Priscille Clément, Directrice de la Communication et des Marques
p.clement@siparex.com